Octobre 2011 ///

Reflets d'Allier

WWW.
allier.fr

Magazine disponible en version audio //

MENSUEL ÉDITÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALLIER

Mateusz Zagorski

CROIRE EN L'AVENIR DE NOS AÎNÉS

Conseil Général
Département de l'Allier

ÉDITO par Jean-Paul DUFRÈGNE
Président du Conseil général de l'Allier

Un principe
solidaire et équitable

Notre société évolue en fonction de nouvelles réalités émergentes. Celles du vieillissement de la population et de la prise en charge de la perte d'autonomie sont devenues des priorités dont il faut s'emparer. Parce que la priorité est bien de préserver le bien-être de nos aînés, de leur permettre, selon leur volonté, de choisir la vie en établissement ou le maintien à domicile, nous devons leur garantir un niveau de service et une professionnalisation à la hauteur de leurs attentes.

Dans le dossier que nous consacrons à ce sujet, il s'agit, tout d'abord, de soulever la question du financement de la dépendance, que le Gouvernement vient de différer, et pour laquelle notre majorité défend le principe de solidarité nationale et d'équité. Pour se faire un avis sur cette question qui nous concerne tous, mieux vaut en effet en comprendre l'enjeu. Il n'est pas possible de se contenter d'envisager la perte d'autonomie comme une dépense. Le vieillissement de la population révèle aussi des opportunités pour nos territoires. Le développement de la solidarité intergénérationnelle, la création d'emplois d'aide à domicile en milieu rural ou encore l'adaptation des politiques publiques en matière d'habitat en sont quelques exemples.

> « Notre société peut être envisagée autrement. »

Par ailleurs, en feuilletant ce dossier, vous pourrez découvrir une grande partie des dispositifs disponibles, comme les démarches simplifiées d'accès aux droits, que le Conseil général a mis en œuvre. Le Comité départemental des retraités et des personnes âgées (Coderpa), organe consultatif impliqué sur toutes les questions liées au vieillissement, livre également des conseils pratiques. Les bonnes idées ne se traduisent pas toujours par de lourds investissements. Le bon sens doit également trouver sa place dans une société qui peut être envisagée autrement.

Vous aussi, vous avez la possibilité de vous exprimer sur ce sujet comme sur d'autres. C'est pourquoi, je vous invite aux Rendez-vous de l'Allier. Ce moment citoyen permet à chacune et à chacun de prendre la parole pour qu'ensemble nous construisions un avenir plus juste et plus équitable.

actualité
nouveautés / moments forts / zoom

PAGE 7

4 **Prévention : Octobre rose**

5 **Rendez-vous de l'Allier : encore trois dates**

6 **www.culture.allier.fr : aux arts, et cætera**

7 **Carte intercommunale : le Conseil général s'investit**
Le Département a commandé à un géographe reconnu une étude sur le nouveau découpage intercommunal. Il est un outil de réflexion à la disposition des élus locaux.

CMS de Vichy

PAGE 9

l'Allier des territoires
en images / travaux / télex

9 **Sur la friche de la seconde zone renaît la vie**

10 **La Nationale 7 tient la route**

12 **Guillaume Witrant pimente la réussite de Masalchi**

PAGE 12

FOCUS

Centre de l'illustration

Vue de la rue

Le Centre de l'illustration continue de s'habiller. Des visuels ont été placés sur sa façade de la rue Voltaire. Ceux-ci améliorent la visibilité depuis la rue François Péron et contribuent à diriger les visiteurs vers le site, où a lieu actuellement l'exposition de l'illustratrice Kitty Crowther.

/// dossier PAGE 13

CROIRE EN L'AVENIR
DE NOS AÎNÉS

Le Gouvernement a annoncé qu'il différait la réforme sur la dépendance alors même qu'elle devait être le dernier grand rendez-vous du quinquénat. Dans ce dossier de *Reflets d'Allier*, vous en apprendrez plus sur les pistes envisagées et pourrez découvrir les différents outils mis en œuvre dans le département au service des personnes âgées.

entreprendre

innovation / savoir-faire / parcours

20 CMB se construit un avenir charpenté
Spécialisé dans la réalisation de charpentes métalliques sur des chantiers souvent compliqués, CMB connaît une incroyable croissance.

21 Valored : sur des déchets, il crée son entreprise

CMB

ça bouge pour les jeunes

pratique / découverte

PAGE 28

28 La belle leçon de chant de Field'Sound
Transformer l'expérience, la faire perdurer dans le temps. Une poignée de jeunes du centre social de Souvigny, épaulés par des adultes tout autant motivés, ont prolongé l'expérience musicale d'un camp d'ados, donnant naissance au groupe Field'Sound.

ici et là...

portrait / sport / culture

Le 1er janvier, le **Centre dramatique national** (CDN) de Montluçon changera de mains. Johanny Bert succédera à Anne-Laure Liégois, devenant le plus jeune directeur de CDN.

Jean-Louis Fernandez

PAGE 23

« Alors », L'École des loisirs (2005).

PAGE 25

Jusqu'au 22 janvier, Kitty Crowther expose au Centre de l'illustration. L'artiste belge ouvre les archives de sa tête pour un voyage merveilleux et intemporel où **tout va très bien...**

Le judo, c'est sa vie. Il faut dire que **le minot des dojos assure le boulot.** Il vient d'intégrer les rangs de l'INSEP, à Paris, et ses ambitions sont grandissantes.

PAGE 26

agenda PAGES 23 à 27

paroles d'élus PAGE 30

Reflets d'Allier
Magazine mensuel du Conseil général de l'Allier, Octobre 2011
Conseil général, Direction de la Communication, 1, avenue Victor-Hugo, BP 1669, 03 016 Moulins cedex (tél. 04 70 34 40 03 ; fax. 04 70 34 40 40) - Site internet : www.allier.fr
Directeur de la publication : Jean-Paul Dufrègne - Rédacteur en chef : Sophie Polvorinos - Rédaction : service communication du Conseil général de l'Allier, Marc Alexandre (p. 12, 20, 26), Sébastien Chabard (p. 23, 24, 28) - Agenda : Christine Giulietti - Coordination de la rédaction : Véronique Daval, Caroline Bardot - Photographies : Laetitia Guyot (p. 5), Jean-Pierre Cordier (p.11), Karen Maignan (p.2, 3, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 21, 29) et documents rédactionnels - Suivi de fabrication : Sophie Polvorinos - Illustrations : Séverine Cordier - Compogravure : Scoop Communication - Impression : Imprimerie Didier Mary - Régie publicitaire : Groupe Ouf ! Communication, 5, rue Jean-Baron, 03000 Moulins (tél. 04 70 34 92 61).
Ce journal est imprimé à 175 000 exemplaires. N° ISSN : 1280-4169 -
Imprimé sur papier 90 g issu de forêts écologiquement gérées
PEFC

CNCS

DES AMIS RAYONNANTS

Vous voulez vivre comme un VIP éclairé ? Rien de plus facile. Il suffit de rejoindre l'association « Les Amis du CNCS ». Créée depuis peu, sous l'impulsion d'un groupe d'amateurs d'art, elle a pour but de participer à l'enrichissement des collections du centre et à son rayonnement. L'adhésion offre un laissez-passer permanent aux expositions ainsi que de nombreux avantages (dîner-conférence, visites de célèbres ateliers de couture, rencontres avec de grands créateurs…).

¶ Inscriptions et renseignements au 06 85 20 78 12

CNCS Pascal François

LIGNE À GRANDE VITESSE

LE DÉBAT PUBLIC SUR LES RAILS

Le débat public autour du projet de ligne à grande vitesse Paris/Orléans/Clermont-Ferrand/Lyon est lancé en Auvergne. Quatre réunions sont programmées dans l'Allier : le 12/10, à la salle des fêtes de Vichy ; le 18/10, à la salle des fêtes à Moulins (réunion de présentation des enjeux) ; le 15/11, à l'Espace Villars, à Moulins ; le 23/11, au Théâtre de Montluçon. Les Bourbonnais sont invités à participer à ces rencontres mais aussi à signer la contribution citoyenne lancée par le Conseil général et les représentants des trois pôles urbains du département, insitant les signataires à se mobiliser pour le TGV dans l'Allier. Rendez-vous sur le site du Conseil général, www.allier.fr pour télécharger ce document.

¶ Pour en savoir plus http://lgv-pocl.fr/ et http://debatpublic-lgv-pocl.org/

Fiscalité locale ///

Attention aux **mauvais calculs !**

La réforme de la fiscalité locale a entraîné une nouvelle répartition des produits des taxes entre les collectivités. Cet automne, les avis d'imposition concernant les impôts locaux des particuliers (taxe d'habitation et taxes foncières) seront donc profondément modifiés. La taxe d'habitation est désormais votée et perçue uniquement par les communes et les intercommunalités. Par conséquent, le Département ne la perçoit plus du tout, et ne décide plus de son taux. À partir de 2011, seule la taxe foncière sur les propriétés bâties incombe au Conseil général. La Région, elle, ne perçoit plus sa part de taxe foncière et l'État a diminué de ce fait son prélèvement. Cette réforme de la fiscalité locale, décidée par le Gouvernement, contraint bel et bien les Conseils généraux à ne plus voter qu'un seul taux, celui du foncier bâti.

Il sera donc très difficile de comparer les feuilles d'imposition de 2010 et de 2011, les taux ne représentant pas la même part d'une taxe donnée, que ce soit la taxe d'habitation ou la taxe foncière. Ainsi, vous verrez peut-être des taux en hausse pour une addition totale en baisse, ou inversement.

Au moment du bouclage de ce magazine, les services fiscaux de l'État n'avaient pas encore publié les nouvelles feuilles d'impôts locaux. Sachez néanmoins que la décision prise par le Conseil général en 2011 sur la taxe foncière s'est limitée à une augmentation de taux de 2,78 %.

Nous reviendrons avec plus de précisions sur ce sujet dans le prochain numéro de *Reflets d'Allier*.

Fotolia

Diabète ///

Une prévention de proximité

L'Association française d'aide aux diabétiques du Bourbonnais (AFADB) a décidé de s'inscrire pleinement dans la promotion de la santé en milieu rural. Depuis le début de l'année, elle mène une expérimentation, avec un véhicule itinérant de prévention. Ses bénévoles sillonnent ainsi les routes bourbonnaises à la rencontre des malades isolés ou des personnes présentant des risques, rompant avec leur isolement, mais aussi la précarité et l'exclusion. En plus d'un dépistage gratuit et anonyme, l'AFADB propose une riche documentation sur les droits des malades, l'organisation du système de santé, la démocratie sanitaire, etc.

Patrick Aufrère

Il sera possible de retrouver l'AFADB le 10 octobre au Mayet-de-Montagne (place aux Foires, de 9 à 12 h), le 11 au Donjon (près de la maison médicale de 9 à 12 h et de 14 h à 16 h 30), les 15 et 16 octobre à Montluçon (Forum des associations, Athanor). Toujours à Montluçon, le 14 novembre, elle animera la place Piquand lors de la Journée mondiale du diabète et il sera possible de se faire dépister grâce à la présence d'infirmiers.

En savoir plus
AFADB, centre hospitalier, 18, avenue du 8-Mai-1945, BP 1148, 03113 Montluçon cedex – tél. 04 70 02 30 18 – www.afd.asso.fr

Prévention : **Octobre rose**

Dans 90 % des cas, pris à temps, le cancer du sein se guérit. La prévention joue donc un rôle essentiel. Le dépistage organisé permet aux femmes âgées de 50 à 74 ans de bénéficier, tous les 2 ans, d'une mammographie gratuite lue par deux radiologues. Dans le cadre de la campagne nationale « Octobre rose », la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) se mobilise avec l'Association bourbonnaise interdépartementale de dépistage des cancers (ABIDEC), elle propose des forums santé de 14 à 18 h. Rendez-vous le 6 oct. à Lurcy-Lévis (salle polyvalente) ; le 20 oct. à Ainay-le-Château (salle des fêtes) ; le 17 nov. à Bourbon-l'Archambault (salle polyvalente) ; le 24 nov. à Cosne-d'Allier (centre culturel). De 18 à 19 h, un débat clôturera chaque rendez-vous.

Solidarité ///

Insertion mode d'emploi

Dentelles, rubans, tissus… La mode arrive dans les structures d'insertion par l'activité économique. Pas si futile que ça !

L'Allier compte une trentaine de structures d'insertion par l'activité économique. Si chacune a ses particularités, toutes œuvrent pour le retour à l'emploi durable de leurs salariés et reçoivent le soutien financier du Conseil général (1 M€/an). Les domaines d'intervention concernent les services aux personnes, le bricolage, le maraîchage bio, la rénovation de bâtiments, la collecte des appareils ménagers avec leur recyclage, le ramassage et le traitement du linge, le garage social, etc. Depuis peu de temps, une nouvelle activité a fait son apparition : la mode. L'Espace Solidarité Insertion Prêt-à-Porter (ESIPP) et l'association d'insertion Pénélope vivent pleinement cette aventure colorée.

POUSSER LES MURS

ESIPP a une boutique au 27-29, rue des Couteliers, à Moulins. Pénélope a implanté son magasin 19, rue Paul-Constans, à Montluçon. Dans ces deux lieux, on vend, conçoit et crée des vêtements, des accessoires personnalisés à partir de fins de série et autres invendus ; on repasse ; on répare aussi. On pousse également les murs en portant de nombreuses initiatives vers l'extérieur. Ainsi, par exemple, Pénélope, s'appuyant sur son réseau national, a participé à deux défilés : un à la Cité de la mode, sous le patronage de Christian Lacroix, et un autre à l'Abbaye de Cluny pour son 1 100e anniversaire. Elle a par ailleurs proposé des ateliers découverte dans le bassin montluçonnais, réalisé des costumes pour des manifestations locales, deux collections dans l'année… Une façon originale de tisser les fils de la solidarité et de l'estime de soi pour des femmes qui connaissent des situations parfois très difficiles.

En savoir plus
Espace Solidarité Insertion Prêt-à-Porter, tél. 04 70 47 23 39, www.esippcouture.com.
Association d'insertion Pénélope, 355, av. du Président Auriol, 03100 Montluçon, tél. 04 70 28 86 36 – www.assopenelope.fr

Les rendez-vous de l'Allier !
Du 15/09 au 8/11
Nouvelles ruralités : nos ambitions, vos idées
8 soirées-débat suivies de bons citoyens
Publicis Activ

Rendez-vous de l'Allier ///

Encore trois dates pour vous exprimer

Véritable laboratoire d'idées, les Rendez-vous de l'Allier se poursuivent jusqu'au 8 novembre. Ces rencontres citoyennes, organisées par le Conseil général, invitent la population à venir s'exprimer librement autour du thème des nouvelles ruralités. En lien direct avec l'attractivité du territoire, fil rouge de la majorité départementale, cette large thématique englobe aussi bien le décloisonnement des zones urbaines et rurales, l'accueil de nouvelles populations que le lien social, l'accessibilité aux services, le développement économique, les infrastructures routières, etc. La projection d'un film introduit les débats volontairement ouverts. Vous aussi, venez vous exprimer et faire entendre votre voix. Les trois derniers rendez-vous se dérouleront, à partir de 19 heures, le 13 octobre, à Vichy (amphithéâtre du pôle universitaire) ; le 27 octobre, à Bourbon-l'Archambault (salle polyvalente) ; le 8 novembre, à Désertines (salle Germinal).

En savoir plus
Connectez-vous sur le site internet du Conseil général : www.allier.fr

SDIS

DES POMPIERS TISSENT LEUR TOILE

Vous pouvez retrouver les sapeurs-pompiers de l'Allier en vous connectant sur le site internet du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) : www.sdis03.fr. Mis en place pour renforcer l'esprit de corps, il est aussi un précieux outil pour la population, qui peut suivre les interventions, se renseigner sur le volontariat et piocher une multitude d'informations pratiques.
¶ www.sdis03.fr

10E NEUJ'PRO

LA JEUNESSE AU CŒUR DES DÉBATS

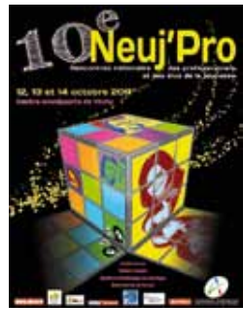

Depuis maintenant dix ans, les professionnels et les élus de la jeunesse se retrouvent dans l'Allier lors de rencontres nationales. Cette manifestation, plus connue sous le nom de Neuj'Pro et portée par le Conseil général, se déroulera du 12 au 14 octobre, au centre omnisports de Vichy. Plusieurs centaines de personnes se retrouveront pour réfléchir à différentes problématiques autour d'intervenants de renom. Discrimination, accès à la culture, violence scolaire, vote, mineur et déjà parent, jeunesse dans le monde, confiance en soi, représentativité associative… les sujets seront aussi variés que les réalités des jeunes d'aujourd'hui.
¶ http://www.allier.fr/102-neuj-pro.htm

ZOOM

Le 17 octobre, ATD Quart Monde participera activement à la Journée mondiale du refus de la misère. Elle sera centrée sur l'école et son rôle dans la construction d'une société sans exclusion. Retrouvez la liste des manifestations en vous connectant sur le site www.refuserlamisere.org.

UNESCO

LA CHAÎNE DES PUYS EN ROUTE POUR LE MONDIAL

CG63 / Pierre Saisson

La chaîne des Puys et la faille de la Limagne postulent à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. Ce projet, pensé comme l'aboutissement de trente ans de gestion collective et durable d'un espace géologique exceptionnel, a été lancé à l'initiative du Conseil général du Puy-de-Dôme. Dans sa construction, il a eu le soutien du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, des services de l'État, de la Région et de l'agglomération clermontoise. Vous pouvez, vous aussi, comme le Conseil général de l'Allier soutenir cette candidature. Il suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site internet : www.puydedome.com.

GUIDE

HANDICAP ET AUTOMOBILE

La mobilité est un droit pour tous. « Le guide handicap et automobile », au fil de ses 132 pages, apporte des réponses concrètes sur l'aménagement intérieur des véhicules, les aides financières disponibles et la formation à la conduite. Sa 7e édition a été enrichie avec la liste des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et des installateurs-équipementiers. Largement illustré, ce guide aborde également la question des coûts et regorge d'informations pratiques. Il est possible de le commander auprès de l'Association Point Carré Handicap, 11, rue Claude-Liard, 92380 Garches.

¶ tél. 01 47 01 09 60

7 €, frais d'envoi compris.

Sur la toile ///

Aux arts, et cætera

Musique, théâtre, danse, livres, cinéma, arts plastiques, cirque, patrimoine, musées. L'art dans l'Allier s'exprime sous toutes ses formes. Avec www.culture.allier.fr, le Conseil général a décidé de lui offrir une vitrine de choix. Cette nouvelle maison culturelle virtuelle succède au cyber centre culturel qui ne répondait plus aux attentes des artistes, ni à celle des internautes. Pratique et ergonomique, dès la page d'accueil : il est possible de s'orienter en un seul clic. Un agenda met en avant les grands rendez-vous du trimestre, leur donnant une meilleure lisibilité.

Les fonctionnalités du site ont été aussi revues. Ainsi, un moteur de recherche permet de retrouver immédiatement un artiste, une association, des renseignements sur un monument, des dates d'avant-première cinématographique… Des vidéos, des documents sonores et de nombreuses photographies sont également disponibles. Un accès direct est prévu vers les autres sites culturels du département : musée Anne-de-Beaujeu (Mab), Centre de l'illustration, Médiathèque départementale et Archives départementales. Par ailleurs, une rubrique « Rejoindre le site » donne l'opportunité aux artistes et aux associations non référencés d'entrer en contact avec la gestionnaire du site. Vous aussi, n'attendez pas plus longtemps pour venir découvrir la richesse et la diversité culturelle de l'Allier, connectez-vous vite sur www.culture.allier.fr.

L'ALLIER DANS LA POCHE

Dès 2007, l'Allier offrait aux touristes la possibilité d'avoir recours à un système de guidage par satellite grâce à des assistants personnels (PDA à disposition dans des lieux ressources). Le Guid'@llier était né. Quatre ans plus tard, affranchi des contraintes matérielles, grâce au développement des smartphones, il fait un pas en avant. Désormais, le Conseil général propose une application gratuite sur *Apple Store* : Smart Allier. Entièrement développée en interne, elle permet toujours de consulter des informations sur les sites remarquables grâce à la géolocalisation mais aussi de suivre en direct l'actualité du Département, d'obtenir des informations sur les élus, d'en apprendre plus sur les compétences du Département, de disposer d'adresses utiles, etc. Devant l'explosion des téléphones androïds, d'ici la fin de l'année le Conseil général proposera une application spécifique pour ces portables. Par ailleurs, il développera un site mobile accessible par tous les possesseurs de smartphones. L'accès devrait se faire en tapant directement sur le téléphone www.allier.fr, comme la 1re application développée.

Nouveau découpage intercommunal ///

Les com'com vont changer

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, les préfets sont chargés de remodeler la carte intercommunale de leur département. Le futur Schéma départemental de coopération intercommunale devra être validé avant le 31 décembre. Explications.

Une nouvelle carte de l'intercommunalité se prépare. Elle va engager l'Allier pour de nombreuses années. Plusieurs éléments sont à prendre en compte, tels que la notion de bassins de vie et de territoires de projets, la logique d'aménagement du territoire ou l'harmonisation des compétences en cas de regroupement.

ÉTUDE D'EXPERT

Un des objectifs de la réforme des collectivités est de rattacher obligatoirement toute commune à une communauté de communes ou d'agglomération. Ces communautés devront avoir au moins 5 000 habitants, ce qui entraînera des regroupements.

C'est pourquoi, afin de préparer au mieux cette recomposition, le Conseil général a sollicité l'analyse d'un expert, le professeur Jean-Paul Diry, géographe du Ceramac de Clermont-Ferrand. Ce document est destiné à apporter des éléments de réflexion et de débat aux élus municipaux, qui devaient se prononcer, dans un premier temps, avant le 16 août.

Une réunion publique a été organisée le 30 septembre, à Saint-Pourçain-sur-Sioule, afin que les citoyens – élus ou non – qui se sentent concernés par ces institutions de proximité puissent être bien informés.

La commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), composée d'élus municipaux, intercommunaux, départementaux et régionaux, doit encore se prononcer sur le nouveau schéma et, le cas échéant, émettre des contre-propositions. Il reviendra en dernier lieu au préfet, Jean-Luc Marx, de trancher.

N'hésitez pas à poser des questions à vos élus locaux, c'est aussi votre quotidien qui est en jeu.

Les com'com en cinq questions

1 Quelle est la différence entre les communautés d'agglomération et les communautés de communes ?

Ce sont deux formes identiques de coopération intercommunale. Les communautés de communes regroupent des Communes rurales, tandis que les communautés d'agglomération se forment en zone urbaine, à condition de reunir au moins 50 000 habitants, autour d'une ville centre de plus de 15 000 habitants. Il existe également des communautés urbaines, pour les agglomérations de plus de 450 000 habitants.

2 Combien de communautés de communes et d'agglomération existe-t-il dans l'Allier ?

L'Allier compte 3 communautés d'agglomération (Montluçon, Moulins et Vichy) et 19 communautés de communes.

3 À quoi servent ces intercommunalités ?

Ces « Établissement publics de coopération intercommunale » (EPCI) s'occupent d'abord de l'aménagement de l'espace et du développement économique (obligatoires pour les com'com), voire des transports collectifs urbains, de l'habitat et de la politique de la ville (obligatoires, en plus, pour les agglos), mais aussi de tous les services publics que les communes membres décident de leur confier.

4 Toutes les communautés de communes s'occupent-elles des mêmes affaires ?

Non, chaque communauté décide des compétences facultatives qu'elle assume, en lien avec les communes qui la composent. Par exemple dans l'Allier, certaines com'com ont pris la compétence des écoles de musique, de l'accueil de nouvelles populations, du développement touristique, de la petite enfance ou des centres de loisirs sans hébergement. En quelque sorte, ce sont des coopératives de communes, décidant collectivement de mettre des compétences et des moyens en commun pour mieux satisfaire des besoins publics.

5 Est-il prévu que la population donne son avis sur le nouveau découpage ?

Non. La réforme des collectivités prévoit que la population désigne les élus des nouvelles intercommunalités lors des élections municipales en 2014, mais elle ne peut pas se prononcer avant sur la nouvelle organisation. Seuls les conseils municipaux doivent se prononcer et le préfet de chaque département tranchera avant la fin de l'année. C'est pourquoi les citoyens doivent s'exprimer auprès de leurs élus locaux.

Simplifiez-vous la vie !

LASER 03 emploi

Ménage*
Repassage*
Petit bricolage*
Jardinage*
Garde d'enfant + de 3 ans

Une réponse immédiate
Une prestation complète
Un service de qualité

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL Accepté

*Réduction fiscale 50% selon la législation en vigueur

SI services à la personne

Un simple coup de fil

VICHY
12 Rue Pasteur
04 70 98 69 87

MONTLUCON
6 Rue des Anciennes Boucheries
04 70 08 21 51

MOULINS
20 Avenue Meunier
04 70 35 36 36

www.laser-emploi.fr

Création© Groupe OLR | COMMUNICATIONS

Votre complémentaire santé sur mesure

OFFRE DE BIENVENUE
2 MOIS DE COTISATION OFFERTS*

*Offre de remboursements valable jusqu'au 5 décembre 2011, pour toute adhésion individuelle à une formule dont le niveau de garantie est au moins égal à 7 pour chaque module, et non cumulable avec d'autres offres en cours. La Mutuelle Générale est une mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au RNM sous le n° 775 685 340. Crédit Photos : DR.

La Mutuelle Générale
à Moulins
résidence Vincent d'Indy
rue de Bardon

N° Vert 0 800 455 455
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
du lundi au vendredi de 8 h à 20 h

Ça va déjà mieux.

www.lamutuellegenerale.fr

la Mutuelle Générale

POM BaNaNa

FRUITS & LÉGUMES

Fruits et légumes
viande
charcuterie
fromage
à prix bas toute l'année !

VOTRE POUVOIR D'ACHAT BAISSE, RENDEZ-NOUS VISITE

10, rue de Pasquis - 03100 **MONTLUÇON** Tél. 04 70 09 91 57
12, la Font du Port - 03110 **CHARMEIL** Tél. 04 70 32 29 68
112, route de Lyon - 03400 **YZEURE** Tél. 04 70 34 87 08
Ouverture : lundi de 14 h 30 à 19 h, mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h, vendredi et samedi non stop

STOCK" AFFAIRES des affaires à faire

LE DISCOUNT DU DESTOCKAGE

ARRIVAGE - ARRIVAGE - ARRIVAGE

GRAND CHOIX DE VÊTEMENTS de CHASSE et ACCESSOIRES

NOUVELLE ARRIVAGE FLEURS ARTIFICIELLLES à -50%

À partir 1er NOVEMBRE -50% DÉCO de NOËL

Des affaires à faire sur...
- l'entretien
- le bricolage
- l'outillage
- la décoration
- le mobilier
- le rayonnage
- le rangement
- le surplus de l'armée
- le fer et tôles
- le matériel d'occasion..

BONNES AFFAIRES DE NOMBREUX ARTICLES À DÉCOUVRIR

ET TOUJOURS :
Fer, toles, caillebotis, grillage en panneaux et en rouleaux toute l'année

38, rue de l'Industrie
VICHY RHUE - CREUZIER-LE-VIEUX
04 70 31 05 98
du lundi au samedi 10 H - 12 H et 14 H - 19 H
Notre site internet : StockAffaires-magasin de destokage 03 Moulins
moulins.proximitic.com/stock-affaires-destockage-moulins/magasin-03/

112, route de Lyon
MOULINS - YZEURE
04 70 35 06 18
du lundi au samedi 9 H - 12 H et 14 H - 19 H
le dimanche de 15 H à 19 H
Etudie toutes propositions suite à des cessations d'activités, des surplus de stocks et des liquidations
ACHATS ET REPRISES - CONTACT : 06 79 80 06 62

Sur la friche de la seconde zone, un **nouvel horizon**

Le « Mieux vivre ensemble » sème patiemment ses graines dans l'Allier. Véritable projet départemental, cette notion rompt avec les préjugés. Alors que les plus précaires sont vus par certains comme « le cancer de la société », le « Mieux vivre ensemble » met en lumière ces « invisibles » et les valorise dans différentes actions collectives, les replaçant aux manettes de leur vie.

CMS Vichy

« *Tout est parti du Village de la Fraternité organisé dans le bassin moulinois. Cette expérience a été un tremplin pour nous* », se souvient Corinne Ameglio, conseillère technique territoriale à l'antenne du Conseil général de Vichy. L'impulsion créée, doublée de la volonté des élus de la majorité départementale, a débouché sur la création à Cusset d'un comité du « Mieux vivre ensemble ». « *Grâce à lui, nous pouvons mener une réflexion collective sur la valorisation des quartiers difficiles. Les associations sont présentes, mais également de nombreux travailleurs sociaux, des animateurs, des habitants* », détaille la conseillère territoriale. Ce comité a déjà permis d'ouvrir les portes du Théâtre de Cusset à un public qui n'osait pas forcément franchir l'entrée. « *Il est important pour nous de sortir de l'unique champ social, de s'ouvrir à d'autres pratiques et de rompre avec de pseudo-interdits* », poursuit Corinne Ameglio.

> « Les personnes sont valorisées dans ce qu'elles peuvent apporter. »

PARTAGER LE SAVOIR ET REGAGNER L'ESTIME DE SOI

Cette volonté d'ouverture a débouché l'été dernier sur la participation à la Fête de la musique, dans les parcs de Vichy, de l'atelier « Cuisine du monde ». Une dizaine de femmes isolées, rencontrant d'importantes difficultés, se sont retrouvées pour partager autour de leur culture et de leurs savoir-faire culinaires. « *C'était l'aboutissement de plusieurs mois d'un travail en rupture avec les pratiques habituelles des travailleurs médico-sociaux. Ici, on ne répond pas directement aux difficultés rencontrées par les personnes mais elles sont valorisées dans ce qu'elles peuvent apporter au sein d'un groupe, leurs qualités sont mises en avant.* » Ce changement de regard impacte directement les participantes qui peuvent retrouver le chemin de l'estime de soi.

TROIS PILIERS

Actuellement, de nouvelles actions sont en train de se mettre en place dans tout le département. Bien qu'elles ne soient pas encore totalement définies, il est certain qu'elles s'appuieront sur trois piliers qui ont fait leurs preuves : la solidarité, la fraternité et l'entraide.

LE MONTET

PLUS DE SERVICES AU PUBLIC

Le centre multimédia du Montet est désormais labellisé « Relais de services publics ». En plus de permettre à tout un chacun d'avoir accès à internet, d'effectuer des petits travaux de secrétariat, de s'initier à l'informatique, il accueille des permanences du Pact de l'Allier (centre d'amélioration du logement) et de l'APTA (organisme missionné par Pôle emploi). Une borne interactive offre la possibilité aux usagers d'entrer en contact avec l'assurance maladie, la Caf, la Banque de France, le Pôle emploi, le CIO (Centre d'information et d'orientation)... Attention, pour cela, il est indispensable de fixer un rendez-vous préalable.

¶ **Ouvert : mardi, jeudi, vendredi de 16 h 30 à 18 h ; mercredi et samedi de 14 à 18 h – 18, place du 8-Mai-1945, 03240 Le Montet – tél. 04 70 47 37 76**

ZOOM

122 - C'est le nombre d'enluminures contenues dans la Bible de Souvigny. Cet ouvrage influencé par l'art byzantin ainsi que 113 autres documents manuscrits ont été numérisés cet été par la Médiathèque de Moulins communauté. Cela représente 43 313 pages. Elles sont visibles sur son portail web : http://mediatheques.agglo-moulins.fr/.

MOULINS

SEMAINE DE L'ÉTUDIANT

Du 17 au 21 octobre, Moulins Communauté organise la 1re Semaine de l'étudiant. Cette manifestation a pour but de faire découvrir l'agglomération et ses attraits aux jeunes venus suivre leurs études supérieures dans le bassin. Plusieurs moments forts marqueront cet événement, comme une soirée de lancement à la découverte des produits bourbonnais, une animation avec DJ au centre aqualudique, une séance spéciale au nouveau multiplexe... Pour conclure cette semaine, Moulins Communauté et l'IUT TC Moulins reconduiront la traditionnelle « Nuit des étudiants » au Parc des expositions, animée, cette année, par Fun Radio et pour laquelle plus de 2 000 personnes sont attendues.

¶ **Programme sur www.agglo-moulins.fr**

LE MONTET···› TREBAN

UNE AUBERGE COMME UNE AUBAINE

Il n'y a pas encore un an, Roland Conejero et Eléna Palikova quittaient Paris pour reprendre l'Auberge du Bocage à Treban. Loin des équipes de cuisine des musées de la capitale, ils s'installaient dans des locaux municipaux flambant neufs, un atout déterminant pour leur choix. La Mission accueil du Conseil général accompagnait leurs premiers pas en terre bourbonnaise. Aujourd'hui, l'établissement, ouvert 7 jours/7 le midi et du mercredi au samedi le soir, peut servir jusqu'à 50 couverts. Il travaille avec des producteurs locaux autour d'une restauration traditionnelle et participe à son tour à une offre de services de proximité de qualité, assurant l'attractivité de nos villages.

¶ **Auberge du Bocage, 8, rue de Saint-Pourçain, 03240 Treban, tél. 04 70 44 67 15**

Le Montet... Tronget ///

Douce liaison pour promenade heureuse

Depuis longtemps, le projet était dans les cartons. Il est désormais devenu réalité. Les piétons et les cyclistes peuvent rallier Le Montet et Tronget par une voie qui leur est réservée. Cette « liaison douce » s'intègre parfaitement dans le paysage puisqu'elle suit un terrain naturel, en contrebas de la route. Également accessible aux personnes à mobilité réduite, elle a été réalisée grâce à un partenariat entre la commune de Tronget (50 000 €) et le Conseil général (60 000 €). Au mois de novembre, des plantations d'arbres compléteront cet aménagement.

Lapalisse ///

La Nationale 7 tient la route

À Lapalisse, la Nationale 7 obtient de nouvelles lettres de noblesse grâce à une signalétique dédiée. Mais comme une vérité en cache souvent une autre, elle pourrait bien être une étape de taille pour cette route de légende.

La Nationale 7 serait-elle en passe de devenir aussi mythique que la Route 66 aux États-Unis ? À Lapalisse, on le croit. La communauté de communes vient de passer à la vitesse supérieure dans la valorisation de ce patrimoine qu'elle considère comme un site touristique à part entière. Pour cela, elle compte bien s'appuyer sur l'engouement sans faille de ses inconditionnels, qui du JT de 13 heures au Parc Astérix, en passant par de nombreux ouvrages, font perdurer la légende.

Thierry Dubois

2 000 ANS D'HISTOIRE

Accompagné par Thierry Dubois, historien passionné par ce long serpent de bitume, elle a décidé de mettre en place une signalétique spécifique N 7. Celle-ci revendique clairement sa filiation avec les vieux panneaux « Michelin » et se décline en quatre affichages distincts : signalisations d'entrée de ville, indications de « Bienvenue », présentations avec plan et panneaux de lieu. Ces derniers possèdent un texte explicatif et sont implantés à côté des curiosités de cette route vieille de 2 000 ans.

Comme on ne plaisante pas avec l'Histoire, le modèle de panneau « Route nationale historique » a son numéro à l'Inpi (Institut national de la propriété industrielle). Le Pays de Lapalisse est le premier à les implanter sur son territoire. Les curieux peuvent les retrouver à Périgny, Saint-Prix, Droiturier et bien entendu à Lapalisse. L'ensemble a été doublé avec un dépliant touristique.

Les responsables de cet ambitieux projet espèrent bien que leur initiative fera rapidement tache d'huile.

En attendant, les 8 et 9 octobre, l'inauguration officielle de cette signalétique va donner lieu à un week-end festif intitulé *« Escapade sur la route bleue »*, avec pique-nique géant, folklore bourbonnais, véhicules de collection, bourse d'échanges, marché de pays. Cette manifestation se déroulera juste après le 1er congrès national de « Aire N7 », une toute jeune association qui souhaite réunir les villes et les villages traversés par celle qui fut longtemps la star des routes des vacances.

En savoir plus

Communauté de communes du Pays de Lapalisse, bd de l'Hôtel-de-Ville, 03120 Lapalisse, tél. 04 70 99 76 18 – www.cc-paysdelapalisse.fr

MONTLUÇON, MOULINS, VICHY

FORUMS DE L'EMPLOI

Comme chaque année, le Pôle emploi Auvergne, en partenariat avec certains de ses partenaires, comme le Conseil régional, les missions locales, Cap emploi et le Conseil général, organise les forums de l'emploi. Dans l'Allier, ils se dérouleront jeudi 20 octobre dans les trois bassins : à Montluçon, au centre Athanor, de 13 h à 18 h 30 ; à Yzeure, à Yzeurespace, de 13 h 30 à 18 h ; à Vichy, au Palais du Lac, de 15 à 18 h. Les entreprises présenteront aux visiteurs leurs offres d'emploi et proposeront des recrutements directs. Les manifestations seront aussi l'occasion pour les visiteurs de participer à divers ateliers et de se renseigner sur les secteurs porteurs, l'orientation, les formations ou encore les aides à l'embauche, les reprises d'activité, etc.

MONTLUÇON ···› DOMÉRAT

LE CENTRE MULTISPORTS AVANCE

La première tranche des travaux du centre multisports de Domérat est terminée. Le terrain synthétique a été livré ainsi que les vestiaires. Dès 2013, le centre sera aussi doté d'un terrain de football d'honneur, d'une tribune de 300 places, d'une salle de réception, de cours de tennis, d'un skate park, de places de stationnement... Se déclinant en trois phases, ce chantier, soutenu par l'État, la Fédération française de football, la Région et le Conseil général, représentera un investissement de 4,2 M€.

COMMENTRY ···› MALICORNE

NOUVEAU BOURG

Après six ans de travaux, le centre-bourg de Malicorne a totalement changé de physionomie. De larges trottoirs permettent aux piétons de circuler en toute quiétude. Les lignes électriques ont été enfouies. Le patrimoine a été mis en valeur, avec la réalisation d'un parvis en pierre. À cela s'ajoute un éclairage entièrement repensé, la création de zones de stationnement, de nombreux aménagements paysagers... Cette métamorphose aura nécessité plus de 2 M€, dont 933 520 € de subventions, avec quasiment la moitié prise en charge par le Conseil général.

En images

Le projet de ligne à grande vitesse Paris/Orléans/Clermont-Ferrand/Lyon, le Conseil général y croit. Afin de mobiliser les décideurs économiques locaux autour du débat public, le président du Département, Jean-Paul Dufrègne, a organisé, le 6 septembre une réunion à Yzeure.

Bernard Pozzoli, 1er vice-président au Conseil général, était présent lors de la rentrée des classes au collège de Domérat. Actuellement, 35 collèges relèvent de la compétence du Département. Ils accueillent près de 13 150 élèves.

Cérilly ///

Tronçais bientôt labellisé ?

Plus grande chênaie d'Europe, la forêt domaniale de Tronçais constitue un pilier du développement touristique sur son territoire. La communauté de communes du Pays de Tronçais, en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF), gestionnaire du site, a programmé un ensemble de travaux visant à améliorer les conditions d'accueil du public. Près de 610 000 € seront ainsi investis en trois ans. À cette occasion, le mobilier et la signalétique seront entièrement revus, avec notamment la création d'un kiosque d'information au rond Gardien. Ce programme va permettre à la communauté de communes de s'engager dans la démarche de labellisation « Forêt d'exception ». Signe distinctif de qualité, ce label de l'ONF met l'accent sur la gestion durable des sites, envisagés comme de véritables leviers du développement économique local.

Souvigny... Noyant-d'Allier ///

Guillaume Witrant pimente la réussite de Masalchi

Globe-trotter et passionné de ski extrême hors-piste, Guillaume Witrant était forcément destiné à une activité professionnelle sortant des sentiers battus. Après de nombreux voyages, il a jeté son dévolu sur les mélanges d'épices biologiques. Aujourd'hui, il élargit son activité avec la distribution d'infusions concoctées à base de safran grec. Et ce n'est pas de la poudre aux yeux.

Dès 1995, Guillaume Witrant, originaire de Bourbon-l'Archambault, s'intéresse à la préparation du tchaï, la boisson traditionnelle indienne. Deux longs séjours en Inde ont marqué durablement le jeune homme. C'est là-bas qu'il sème les graines de sa passion pour les mélanges alimentaires et les épices.

En 1998, il crée à Aynac (Lot) l'entreprise Masalchi, reprenant le nom indien de la personne qui mélange les épices. Il se positionne immédiatement sur le créneau des épices biologiques. Il ajoute à sa panoplie d'entrepreneur deux atouts originaux : la torréfaction et la mouture sur meule de pierre.

ARÔMES PRÉSERVÉS

« Ces deux procédés sont bien connus mais peu utilisés, indique-t-il, *certainement pour des critères de rentabilité. En pariant sur la qualité, nous avons intégré ces méthodes à notre marque de fabrique. Elles nous permettent de mieux révéler les arômes et de préserver les produits. »*

> « Masalchi écoule annuellement plus de safran que la production française... »

En 2008, Masalchi arrive à un tournant de son existence : l'entreprise doit trouver des locaux plus vastes. Guillaume Witrant saisit l'occasion pour « revenir au pays ». *« Choisir de s'installer à Noyant, où réside une importante communauté asiatique, c'était à la fois le hasard et un clin d'œil,* sourit-il. *Les nouveaux locaux de 800 m², avec des possibilités d'extension, convenaient parfaitement aux besoins de la société. »*

Depuis sa base bourbonnaise des Jobinauds, Masalchi a commercialisé, en 2010, 30 tonnes d'épices, grâce à sa centaine de références. L'entreprise parvient même à écouler annuellement plus de safran que la production française. Elle s'appuie sur un solide réseau de grossistes, de professionnels et de magasins bio, notamment en France et en Belgique.

Avec l'appui de ses partenaires, Guillaume Witrant s'attelle aujourd'hui à un nouveau défi : développer et pérenniser son statut de distributeur exclusif de la gamme d'infusions au safran bio Krocus Kozanis, dans l'Hexagone. Fabriqués par une grande coopérative implantée à Kozanis, dans le nord de la Grèce, ces produits bénéficient d'une Appellation d'origine protégée (AOP), garantissant aux consommateurs une qualité irréprochable.

VERTUS MÉDICINALES

« Hormis ses qualités gustatives, le safran est connu comme anti-spasmodique et stimulant digestif. Il possède également une réelle action anti-déprime, ajoute Guillaume Witrant. *En parallèle de notre réseau traditionnel de distributeurs, nous allons maintenant implanter la gamme Krocus Kozanis dans les pharmacies. Certaines pourront ainsi un peu renouer avec leurs origines d'herboristeries »*, conclut l'entrepreneur, confiant dans ses perspectives de développement.

En savoir plus

Masalchi SARL - Les Jobinauds, 03210 Noyant-d'Allier, tél. 04 70 35 01 73 - www.safran-biologique.com ou www.masalchi.fr

Mateusz Zagorski

CROIRE EN L'AVENIR DE NOS AÎNÉS

Page 14 //
Réforme de la dépendance : des orientations mais pas de vote
Quatre groupes de travail ont rendu leurs orientations au Gouvernement. Depuis, le report de la réforme a été annoncé.

Page 15 //
« Le système assurantiel pèserait trop sur les personnes déjà fragilisées »
Vice-présidente des solidarités au Conseil général, Marie-Françoise Lacarin apporte son éclairage sur les orientations dégagées par les groupes de travail. Pour elle, il s'agit avant tout de défendre un nouveau projet de société qui ne laisserait personne de côté.

Pages 16 et 17 //
Le Conseil général comme chef de file
Le Département est le chef de file de la coordination de la gérontologie. Sur le territoire, il assure son organisation. Vous pourrez retrouver dans cette double page des initiatives mises en place avec ses partenaires, relais de proximité sur le terrain.

Réforme de la dépendance
Des orientations mais pas de vote

Grande « Arlésienne », la réforme de la dépendance revient régulièrement sur le devant de la scène. Au début de l'été, les quatre groupes de travail nationaux, désignés pour travailler sur le sujet, ont remis leurs rapports à Roselyne Bachelot, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale. Bien que la réforme ait été reportée une fois de plus par le Gouvernement, plusieurs pistes font consensus pour les participants à ces groupes, comme la poursuite du financement public, la priorité du maintien à domicile avec la création d'un parcours coordonné, le soutien aux aidants et la diminution des sommes restant à la charge des résidents dans les établissements.

Ils étaient quatre. Quatre groupes de travail, qui pendant six mois, ont travaillé sur la réforme de la dépendance. Tous ont rendu leurs conclusions, juste avant les vacances d'été à la ministre de la Solidarité et de la Cohésion sociale, Roselyne Bachelot. S'appuyant sur différentes hypothèses, nombre d'entre elles se croisent et se complètent.

PLUS JUSTE ET PLUS EFFICIENT ?

Pour le groupe « Stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées », trois scénarios ont été proposés : la consolidation du système en place ; la création d'une assurance universelle, obligatoire et gérée par répartition ; l'instauration du principe d'une assurance privée obligatoire. Il a marqué sa préférence pour sa première proposition (consolidation du système en place), tout en indiquant qu'il le souhaitait plus juste et plus efficient.

Le groupe de travail « Accueil et accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie » a donné plusieurs orientations. Il souhaiterait qu'un « parcours de vie » soit mis en place en direction des personnes âgées. Celui-ci respecterait leur libre choix, induisant la préférence donnée au maintien à domicile. Il a également mis en avant le coût trop élevé de l'hébergement pour de nombreuses familles. Au-delà, son vœu est d'insister sur la qualité de l'offre et son efficacité. Pour lui, l'urgence n'est pas dans la création de places mais dans une amélioration de l'organisation, avec une nouvelle architecture autour d'un parcours coordonné.

Le groupe « Société et vieillissement » a planché, quant à lui, sur la notion du bien vieillir. Intégration du vieillissement dans les politiques publiques, changement du regard, prévention de la perte d'autonomie et adaptation du logement, organisation des réponses autour des besoins de la personne âgée et de ses aidants, là aussi la coordination est l'un des mots clés pour la réussite du projet.

Enfin, le groupe « Perspectives démographiques et financières de la dépendance » a avancé trois hypothèses. Celles-ci ont été arrêtées en sachant qu'il ne se dégageait pas de tendance claire sur l'évolution de la dépendance à long terme. Toutefois, il a pu s'appuyer sur les dernières analyses statistiques de l'Institut national des études démographiques qui laissent entrevoir un récent ralentissement de la progression de l'espérance de vie sans incapacité. La 1re hypothèse est une hypothèse pessimiste, avec la stabilité des taux de dépendance. La 2e est optimiste, avec un gain d'espérance de vie sans incapacité. La 3e hypothèse est neutre.

RÉPONDRE À DES PRIORITÉS

Aujourd'hui, rien n'est vraiment tranché. Il s'agirait pour le Gouvernement de répondre à quatre éléments d'urgence bien identifiés : le reste à charge trop élevé en établissement, les problèmes financiers des services d'aide à domicile et des Départements mais aussi le soutien aux aidants familiaux. Après avoir envisagé d'introduire ces éléments dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2012, et même dans la loi de Finances, le Gouvernement a différé en septembre sa réforme. Elle sera reporté début 2012. Mais nombre d'experts considèrent aujourd'hui qu'elle a peu de chances d'aboutir avant la prochaine élection présidentielle

La dépendance au niveau national

- En 2010, les dépenses prises en charge autour de la dépendance ont été évaluées à 24 milliards d'euros, dont 42 % étaient des dépenses de soins.
- En 2010, 727 000 personnes ont bénéficié de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), pour un coût de 3,4 milliards d'euros.
- L'APA a connu un taux de croissance de 12,8 % entre 2002 et 2010.
- En moyenne, le taux de couverture est de 86 % pour les dépenses à domicile et de 72 % en établissement.

« Un système assurantiel pèserait trop sur les personnes déjà fragilisées »

Marie-Françoise Lacarin, vice-présidente chargée des solidarités au Conseil général, apporte son éclairage sur les orientation dégagées par les groupes de travail nationaux. Au-delà de la question financière, trop réductrice, elle prône la création d'un véritable projet de société.

Reflets d'Allier : Que pensez-vous des orientations des groupes de réflexion qui ont travaillé autour de la future réforme de la dépendance ?

Marie-Françoise Lacarin : Je reste très méfiante. Les commissions ont des déclarations d'intention qui répondent bien aux attentes de la population. C'est le cas avec, par exemple, la diminution des sommes restant à la charge des résidents dans les maisons de retraite. Cependant, dans leur mise en œuvre, je ne rejoins pas les pistes retenues. En plus, je suis contre le fait d'envisager la perte d'autonomie seulement comme une charge financière pour la société.

Reflets d'Allier : Quel regard portez-vous sur cette question ?

Marie-Françoise Lacarin : Nous avons un devoir de solidarité intergénérationnelle envers nos aînés. Ils ont participé à l'enrichissement du pays, ils méritent la reconnaissance de la société. En parallèle, il ne faut pas oublier leur apport économique. Dans l'Allier, en sept ans, la perte d'autonomie a permis de créer l'équivalent de 850 emplois à temps plein. Ce n'est pas rien !

Reflets d'Allier : Quels sont vos principales réticences autour de cette réforme qui est une fois de plus reportée ?

Marie-Françoise Lacarin : Je suis clairement opposée au fait d'avoir recours aux assurances privées pour couvrir les frais qui pourraient découler de la perte d'autonomie. Je prône une solidarité au niveau national qui permettrait d'avoir une plus grande équité entre les territoires. Le système assurantiel pèserait trop sur des personnes qui sont déjà fragilisées et qui, pour certaines, ont déjà renoncé à se faire soigner par manque de moyens. Je ne peux pas cautionner cela. J'ambitionne une autre société pour notre pays. Je n'ai pas envie que les écarts continuent de se creuser. Je n'adhère pas plus à l'hypothèse qui serait de sortir du dispositif de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) les bénéficiaires qui relèvent du GIR 4 (niveau de dépendance). Ces personnes représentent 65 % des dossiers que nous gérons dans l'Allier. L'APA leur permet de rester chez elles et répond à un véritable besoin.

MARIE-FRANÇOISE LACARIN,
vice-présidente chargée des solidarités au Conseil général

Et que dire du recours au patrimoine lorsque celui-ci atteint 150 000 € ? C'est un retour en arrière qui se profile.

Reflets d'Allier : La solidarité familiale semble aussi centrale dans les conclusions des groupes de travail…

Marie-Françoise Lacarin : Bien entendu, elle est importante. Mais c'est aussi nier les difficultés liées à la configuration actuelle des familles. Il est maintenant rare de trouver plusieurs générations sous un même toit. La solidarité familiale atteint ses limites lorsqu'elle est confrontée à la réalité de la vie avec des enfants et des petits-enfants qui vivent à plusieurs centaines de kilomètres. Pas facile de porter la soupe du soir dans de telles conditions. C'est une réalité de notre société, nous devons en tenir compte. Et lorsque la famille est présente, il est nécessaire de pouvoir mieux l'accompagner, tout en lui offrant la possibilité d'avoir des moments de répit.

Reflets d'Allier : Mais comment envisagez-vous le financement de cette solidarité nationale ?

Marie-Françoise Lacarin : L'argent, il y en a. Les moyens financiers existent. Il faut les réorienter. Actuellement, nos acquis sociaux sont basés sur la contribution du monde du travail aux différentes caisses. Les produits financiers ne participent pas à cette richesse. Il faut se poser les vraies questions sur ce sujet, comme sur les impôts. Je le répète, mais c'est un choix de société. Nous ne devons pas oublier que nous sommes potentiellement des personnes âgées en devenir. Il faut arrêter d'opposer les jeunes et les vieux, les salariés et les demandeurs d'emploi… Derrière la question de la perte d'autonomie, il y a aussi la question de la dignité humaine. C'est à nous de savoir ce que nous voulons.

L'APA dans l'Allier

- **40,7** millions d'euros en 2010
- **5 645** bénéficiaires à domicile (données au 30/06/11)
- **4 590** bénéficiaires en établissement (données au 30/06/11)

Allocation personnalisée d'autonomie ///

Un vieillissement accompagné

Créée en 2002, l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, ayant besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne ou dont l'état nécessite une surveillance régulière. Cette aide prend en charge les frais liés à l'intervention d'une aide à domicile (auxiliaires de vie, aides ménagères…) au portage des repas, à la télé-alarme, au matériel de protection contre l'incontinence… Il est possible d'en bénéficier à domicile, lorsque l'on vit chez un membre de sa famille, chez un tiers ou si l'on est en établissement. Cette aide n'est pas soumise à condition de ressources mais le montant peut être modulé en fonction des revenus du bénéficiaire.

Pour obtenir l'APA, il faut remplir un dossier unique (à retirer auprès des Clic ou des Unités territoriales d'action sociale – Utas). Une évaluation médico-sociale est réalisée au domicile ou en établissement. En fonction du degré d'autonomie, défini selon une grille nationale, un plan d'aide est réalisé et validé par décision du président du Conseil général.

Pour les personnes qui résident en établissement dans l'Allier, l'APA est directement versée à la structure d'accueil et aucune démarche préalable n'est nécessaire. Il suffit juste de dire si on en était bénéficiaire à domicile. Un dispositif spécifique est en place pour les situations d'urgence.

La première porte à pousser ///

Un Clic : des solutions

Inutile de se lancer dans des recherches sans fin. Les Centres locaux d'information et de coordination (Clic) sont là pour répondre à toutes les questions liées au vieillissement : Allocation personnalisée d'autonomie (APA), aides à domicile, portage des repas, télé-assistance, adaptation du logement (en lien avec Pact'Allier), transport à la demande, hébergement… Ces guichets uniques sont les partenaires du Conseil général. En effet, en tant que chef de file de la coordination de la gérontologie, il assure son organisation sur le territoire. Les services des Clic, mis en place dans une idée de simplification d'accès aux différents services, sont entièrement gratuits. Sur demande, ils peuvent même mettre en place des visites par des bénévoles chez certains retraités afin de rompre leur isolement. Mandatés par le Conseil général et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), ses collaborateurs réalisent également les évaluations des besoins des personnes âgées pour le maintien à domicile. Ils sont implantés dans les trois agglomérations de l'Allier. Voici leur adresse :

- **Clic Montluçon/Val de Cher,** 26, rue Paul-Constans, 03100 Montluçon, tél. 04 70 05 63 50 (clicmontlucon@wanadoo.fr) ;
- **Clic Amage,** 1-3, rue Berthelot, 03000 Moulins, tél. 04 70 48 51 28 (clicdumoulinois@orange.fr) ;
- **Clic Amareis,** 5, bd. Gambetta, 03200 Vichy, tél. 04 70 31 72 97 (amreis@wanadoo.fr).

Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer ///

Une réponse personnalisée

Les besoins de prise en charge des malades d'Alzheimer et des maladies apparentées augmentent sans cesse. En parallèle, il est nécessaire d'accompagner les aidants familiaux, l'évolution des maladies pouvant s'étendre sur une période de 3 à 20 ans. Devant ce constat et suite à l'appel à projet lancé par l'Agence régionale de santé (ARS), le Conseil général a décidé d'apporter une réponse personnalisée et évolutive en créant une Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer (Maia). Sur la base de structures existantes, elle est une porte d'entrée unique où les familles peuvent trouver un interlocuteur qui coordonne l'ensemble des interventions nécessaires.

Pour sa mise en place, le Département, en étroite relation avec France Alzheimer 03, a choisi de s'appuyer sur son réseau déjà existant : Centres locaux d'information et de coordination (Clic), Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et le Réseau mémoire Allier (RMA). Dès le mois de janvier, la Maia pourra être opérationnelle. Les fonctions d'accueil, d'information, d'orientation, d'évaluation et d'accompagnement seront simultanément assurées par les quatre structures précitées, en réseau avec l'ensemble des partenaires intervenant dans le champ de la prise en charge des malades et de l'accompagnement de leurs familles.

Dossier unique
Faire simple, être efficace

Les bonnes idées ne sont pas nécessairement les plus onéreuses. Toujours dans le souci de faciliter la vie des personnes âgées et de leur famille, le Conseil général, en relation avec la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), a mis en place un dossier unique pour répondre à l'ensemble des besoins des seniors. Il n'y a plus qu'un seul document à remplir pour obtenir une aide ménagère de l'aide sociale, l'APA, etc. L'Allier est le 1er département français à généraliser un tel service. Ce dossier unique est à retirer auprès des Centres locaux d'information et de coordination (Clic), des Unités territoriales d'action sociale (Utas) et des mairies (centre communaux d'action sociale). Une seule visite d'évaluation sera réalisée quelle que soit l'aide sollicitée.

Les hébergements en un coup d'œil

L'arrivée du grand âge s'accompagne souvent d'une perte d'autonomie. Il n'est alors plus possible de rester chez soi. Au fil du temps, les solutions proposées aux seniors et à leur famille n'a cessé de s'étoffer, même s'il existe encore des marges de manœuvre.

LE FOYER-LOGEMENT ET LA MAISON D'ACCUEIL RURALE POUR PERSONNES ÂGÉES (MARPA)

Les foyers-logements sont destinés aux personnes âgées disposant d'une certaine autonomie qui peuvent accéder à un appartement individuel et autonome. La plupart du temps, des services collectifs sont proposés, comme la restauration, la blanchisserie, des animations… Ce type d'hébergement permet de rompre l'isolement de certains seniors. Les structures peuvent être publiques, associatives ou privées. Il en est de même pour les Maisons d'accueil rurales pour personnes âgées (Marpa).

LA MAISON DE RETRAITE

Les Établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) peuvent relever du secteur public, associatif ou privé. L'Allier compte actuellement 49 établissements pour 5 001 places. Le Conseil général veille à la qualité de l'accompagnement et de l'hébergement proposés aux personnes âgées. Les objectifs d'évolution des EHPAD sont contractualisés dans le cadre d'une convention tripartite, en lien avec l'Agence régionale de santé.
D'une période de cinq ans, elle répond à plusieurs grands axes :

- l'individualisation de la prise en charge de la personne âgée ;
- le dévelopement de la qualité des soins ;
- la prise en charge des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés ;
- l'accompagnement en fin de vie.

LES UNITÉS ALZHEIMER

Ces structures intégrées aux maisons de retraite offrent la possibilité d'une prise en charge dédiée aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer. L'Allier compte aujourd'hui 227 lits d'hébergement permanent, sur les 285 programmés. Les places sont réparties sur l'ensemble du territoire départemental.

L'ACCUEIL FAMILIAL

Hébergement à part entière, l'accueil familial présente de nombreux avantages, le premier étant de recréer un noyau stable tant sur le plan matériel qu'affectif. Il est accessible de manière temporaire, à temps partiel ou à temps complet. Le Service d'accueil familial de l'Allier (SAF03) assure le suivi des personnes âgées et la mise en œuvre de leur projet de vie. Par ailleurs, il garantit l'accompagnement professionnel des accueillants familiaux. C'est aussi lui qui les met en relation. Chaque demande bénéficie d'un traitement individuel. Avant tout engagement, plusieurs rencontres sont organisées. Aujourd'hui, près de 130 familles accueillent environ 180 personnes âgées et/ou handicapées.

Vidéo en ligne…

Retrouvez plusieurs vidéos relatives aux personnes âgées et à leur prise en charge sur le site internet du Conseil général www.allier.fr

Attentum ///

Trouver facilement une place dans un EHPAD

Inutile de remplir plusieurs dossiers lorsque l'on souhaite trouver une place dans une maison de retraite bourbonnaise ou dans certains établissements du Puy-de-Dôme. Le logiciel Attentum offre la possibilité aux demandeurs et/ou à leur famille de compléter une demande unique d'entrée pouvant concerner jusqu'à cinq établissements. Elles sont bien entendu disponibles dans les Centres locaux d'information et de coordination (Clic) mais aussi auprès des services sociaux des hôpitaux et dans les maisons de retraite. Tous les trois mois, une demande de confirmation du maintien de l'inscription sur les listes d'attente est envoyée au demandeur. En plus de simplifier les démarches, Attentum permet d'avoir une évaluation exacte des besoins en temps réel sur chaque territoire. Une belle avancée où l'Allier s'était positionné une fois de plus en tant que précurseur.

Où trouver son Utas ?

Arrondissement de Montluçon
Antenne du Conseil général,
11, rue de Desaix, 03100 Montluçon,
tél. 04 70 34 15 00

Arrondissement de Moulins
Antenne du Conseil général,
château de Bellevue, 03400 Yzeure,
tél. 04 70 34 15 70

Arrondissement de Vichy
Antenne du Conseil général, 71, allée des Ailes, 03200 Vichy, tél. 04 70 34 15 50

Le Coderpa vous informe

Le Comité départemental des retraités et des personnes âgées (Coderpa), organisme consultatif, est un acteur important du « Bien vieillir » dans l'Allier. Il fait remonter aux pouvoirs publics, dont le Conseil général, les besoins constatés sur le terrain, en vue de l'adaptation des différentes politiques. Aujourd'hui, très investi dans la prévention de la perte d'autonomie, il répond dans nos colonnes à des questions posées par des personnes âgées.

Je n'ai plus besoin de manger

Avec l'âge, j'ai l'impression d'avoir moins faim. Pour éviter les soucis urinaires, j'évite de boire trop souvent. Étant un peu forte, je ne pense pas souffrir de dénutrition. Est-ce que je peux me contenter de prendre l'unique repas du service de portage des repas à domicile ?

Marguerite L., Moulins

Il faut dire stop aux idées reçues. Ce n'est pas parce qu'on est âgé qu'on ne doit pas prendre soin de soi. Il faut au moins faire 3 repas par jour. Ils doivent se composer de viande, de poisson ou d'œufs, au moins 2 fois par jour. Il faut aussi des produits laitiers 3 à 4 fois par jour ainsi que 5 portions de fruits et légumes, sans oublier du pain ou des féculents à tous les repas. Même en cas de maladie, il est indispensable de maintenir une alimentation saine. Par ailleurs, il est nécessaire de conserver une activité physique quotidienne. Et enfin, même si c'est compliqué, il faut aussi apprendre à boire même quand on n'a pas soif. En tout état de cause, en cas de perte de poids, il faut consulter son médecin. Après 75 ans, la dénutrition ne se guérit pas !

Nous voulons préparer notre départ

Avec mon épouse, nous sommes vieillissants. Nos enfants vivent loin de l'Allier et ils ont du mal à nous entendre parler de notre mort. Est-ce qu'une association ou un organisme peut nous aider dans nos démarches ?

Louis R., Saint-Pourçain-sur-Sioule

Le deuil n'arrive pas qu'aux autres. La Fédération des associations des conjoints survivants (Favec) peut notamment vous aider. Dans l'Allier, son antenne se situe à la Maison des associations Molière, 12, rue des Grands-Prés, à Montluçon (tél. 04 70 09 94 54 – 06 71 19 16 85). Elle accueille, écoute, informe, accompagne et défend les conjoints survivants. De plus, elle sensibilise les couples sur ce qu'ils doivent savoir et connaître de leur conjoint, comme les caisses de retraite complémentaire, les titres de propriété, etc. Prévoir est aussi une forme d'amour.

Vous avez des remarques ou des idées à faire remonter au Coderpa ?
N'hésitez pas à lui adresser un courrier en écrivant au Corderpa, Conseil général de l'Allier, 1, av. Victor-Hugo, 03000 Moulins.

Comment détecter un accident vasculaire cérébral (AVC) ?

Ma cousine a perdu son mari suite à un AVC. Un matin en se levant, il a trébuché et est tombé. Il a affirmé s'être pris les pieds dans la couverture. Remis sur pied, il a fait sa toilette et a pris normalement son petit déjeuner. Il n'y a pas eu d'autres incidents. Quelques jours plus tard, il est tombé dans le coma et est mort à l'hôpital. Cette histoire m'a terrorisée. Existe-t-il des signes qui permettent de détecter un AVC ?

Huguette R., Vichy

En effet, certains gestes peuvent sauver une vie. Pour reconnaître les signes de l'AVC, il suffit de poser trois questions simples :

- demander à la personne de sourire ;
- lui demander de lever les deux bras ;
- lui demander de répéter une phrase très simple (« Il fait très beau aujourd'hui »).

Il est aussi possible de demander à la personne de tirer la langue. Si elle sort de travers, allant d'un côté ou l'autre, c'est aussi un signe. Si la personne a une difficulté à réaliser une de ces actions, elle est en danger, il convient alors d'appeler le SAMU en décrivant les symptômes.

¶ Pour en savoir plus, contacter France AVC 03, sentier de la Font-Fiolant, 03200 Vichy, tél. 04 70 31 09 07

Puis-je faire confiance aux démarcheurs ?

Je suis régulièrement contactée par des démarcheurs. Les produits qu'ils me proposent sont souvent séduisants. J'aimerais bien acheter un nouvel aspirateur. Dois-je prendre des précautions particulières ?

Germaine B., Montluçon

Il faut faire attention aux abus. Il ne s'agit pas de stigmatiser une profession. Mais il est toujours prudent, avant de signer quoi que ce soit, de contacter une association de consommateurs ou la Confédération syndicale des familles pour connaître le contexte local. Il est également recommandé de faire jouer la concurrence et de ne jamais signer de contrat sans en connaître les détails. Par ailleurs, on ne donne pas son numéro de carte bancaire par téléphone ou par internet (sauf sur des sites sécurisés et dans ce cas avec une liaison filaire). Enfin, il faut savoir que l'on a 7 jours pour se rétracter après la signature d'un contrat réalisé au domicile (attention, les achats réalisés dans les foires ne permettent aucune rétraction).

Chlorophylle fm 107.2
Changez d'air !
www.chlorophyllefm.fr
Tél. 04 70 34 82 90
E-mail / 107.2@free.fr

Soirées FLUO
MAQUILLAGE ARTISTIQUE PROFESSIONNEL
Toutes prestations
Foire, salon, animation magasin, atelier découverte, Comité des Fêtes, CE, marché et arbre de Noël, mariage, soirée privée, anniversaire à domicile...
Animations micro
Caricaturiste ...
06 21 55 23 08
!!! Pensez à vos animations de Noël !!!

Les rendez-vous de l'Allier !
Soirées-débat
Du 15 septembre au 8 novembre 2011
Nouvelles ruralités : nos ambitions, vos idées
Le Président et les élus du Conseil général viennent à votre rencontre.
• JEUDI 15 SEPTEMBRE À 19H
• MARDI 20 SEPTEMBRE À 19H
• JEUDI 22 SEPTEMBRE À 19H
• MARDI 27 SEPTEMBRE À 19H
• MARDI 4 OCTOBRE À 19H
• JEUDI 13 OCTOBRE À 19H
• JEUDI 27 OCTOBRE À 19H
• MARDI 8 NOVEMBRE À 19H
Les soirées-débat seront suivies d'un pot citoyen.
www.allier.fr
Vie Citoyenne
Conseil Général

Conseil général ALLIER 100 % vital

Création graphique du Guide : XXI Communication - Adaptation de la page : Conseil général de l'Allier - Septembre 2011.

Ce guide pratique des services regroupe toutes les informations nécessaires et les contacts utiles.
Il est disponible au Conseil général, dans les antennes de Vichy, Moulins et Montluçon ainsi que dans divers lieux publics du département.
Il est aussi téléchargeable sur le site :

www.allier.fr

www.allier.fr

Conseil Général
Département de l'Allier

CMB se construit un avenir charpenté

CMB

En savoir plus
Constructions métalliques bourbonnaises, La Rabotine, 03340 Saint-Gérand-de-Vaux
tél. 04 70 45 07 31 – www.cmb-metal.com

Passionné par le métier de charpentier métallique, et adossé à une expérience de quinze années sur le terrain, Lilian Mahy décide de créer CMB (Constructions métalliques bourbonnaises) en 2007, à Saint-Gérand-de-Vaux. *« Installé depuis 2009 sur un nouveau site, il aura fallu, dès juillet 2011, pousser les murs pour accroître l'espace consacré au bureau d'études et accueillir nos nouvelles recrues. Mais l'entreprise se sent encore à l'étroit en ce qui concerne la fabrication. »*
Spécialisé dans la réalisation de charpentes métalliques sur des chantiers souvent compliqués, CMB s'offre en effet une croissance très rapide en se spécialisant sur des marchés de petite et moyenne taille. Le bilan 2011 se clôturera à 4 M€, contre 2 M€ en 2010 et 1 M€ en 2009.

1 MILLION D'EUROS INVESTIS EN TROIS ANS

La boutique Apple au Carrousel du Louvre, les clôtures de la prison de Meaux, la tribune du stade de foot d'Abrest et le marché couvert de Moulins sont autant de chantiers qui témoignent de la diversité des compétences de CMB. *« Notre adaptabilité et notre réactivité font notre force,* assure Lilian Mahy. *Concernant le marché couvert de Moulins, ce n'était pas du tout un bâtiment ordinaire. Ce chantier a nécessité plus de 1 000 heures d'études, mais nous sommes fiers du partenariat établi avec Chaumette et Dupleix comme de la confiance qu'ils nous ont accordée. Un nouvel atelier de 1 000 m² dédié à la fabrication devrait maintenant voir le jour en 2012. Entre 2011 et 2013, CMB aura investi 1 M€ en bâtiments, machines et matériel »,* conclut Lilian Mahy.

Quelle est la formule de votre réussite ?

« Nous parvenons à allier la souplesse d'une PME et les compétences techniques d'une grosse entreprise, *confie Lilian Mahy.* Nous avons fait du "mouton à cinq pattes" notre spécialité. Entendez par là toutes les réalisations complexes, qui nécessitent des calculs de résistance pointus, une fabrication et un montage très minutieux. Nous disposons de logiciels de CAO et de DAO 3D très performants. Nous définissons très précisément toutes les contraintes par rapport aux ossatures mises en œuvre pour chaque chantier. »

3 questions à

LILIAN MAHY,
gérant des Constructions métalliques bourbonnaises

Dressez-nous un bilan de santé de CMB...

Depuis 2007, nous grandissons prudemment, avec la créativité et la réactivité qui font notre originalité dans le monde de la construction métallique. Les réalisations compliquées font partie de notre quotidien. C'est ainsi que nous voulons être connus et reconnus par notre profession et les donneurs d'ordres. Nous bâtissons notre projet d'entreprise autour de cela.

Comment voyez-vous l'avenir de CMB ?

J'ai actuellement à mes côtés une vingtaine de collaborateurs, qui forment un groupe de passionnés, à même de bien maîtriser leur corps de métier. Je me fais fort d'animer ce groupe, de le nourrir, par une bonne atmosphère de travail, des conditions de travail agréables et une rémunération attractive. Je fais en sorte qu'il y ait un réel partage des richesses de l'entreprise, la première vraie richesse étant l'humain.

Quelles perspectives de croissance pressentez-vous ?

J'aimerais rester sur un groupe de 20-25 personnes, pour continuer à conserver une réelle maîtrise de la qualité finale des chantiers livrés. Nous veillons chaque jour à la sécurité de nos collaborateurs, qui travaillent souvent en hauteur. Emmener tout le monde dans le sens d'une sécurité collective constitue une partie de mon combat quotidien. Nous effectuons un contrôle permanent sur les équipements individuels et collectifs, sur la formation et la prévention. Tout ceci nécessite des efforts importants.

Initiative ///

Sur des déchets, il crée son entreprise

La décroissance serait-elle l'avenir ? Philippe Duquesne le croit. Début 2011, après avoir passé plusieurs années dans une enseigne de la grande distribution spécialisée dans la vente d'électroménager, d'électrodomestique et d'informatique, il a créé à Yzeure l'entreprise Valored. Elle compte à son actif deux activités complémentaires. La 1re concerne le recyclage et le démantèlement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). *« Sur cette partie, je travaille uniquement avec les entreprises et les collectivités territoriales qui ont des obligations légales. Je suis en relation avec Environnement Recycling à Montluçon, un des plus grands centres français dédiés à ce type d'activité »,* souligne l'entrepreneur. Il reprend auprès de ses clients leur parc informatique. Lorsqu'il est ancien, il facture l'enlèvement et le démantèlement de leurs composants. Quand ils sont plus récents (moins de 5 ans), il peut les racheter (frais de logistique déduits), et c'est là qu'intervient la 2e activité de Valored : la revente du matériel informatique sur le marché de la seconde vie. *« Pour lutter contre la fracture numérique, il me semblait important de pouvoir proposer des produits à des tarifs abordables par le plus grand nombre. Par ailleurs, l'ensemble des ordinateurs et des périphériques est audité par du personnel inscrit dans une démarche d'insertion à Montluçon »,* détaille le chef d'entreprise qui garantit ses produits jusqu'à 6 mois après l'achat. Là, il vend aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises. Pour l'instant, il ne dispose d'aucune boutique. Ses clients potentiels le contactent par téléphone ou par messagerie pour exprimer leur souhait. Il leur retourne alors les fiches techniques détaillées des machines disponibles. *« La prochaine étape de développement de Valored sera la création d'un site internet marchand et éventuellement l'ouverture d'une boutique. Je suis à la tête d'une jeune entreprise, je dois rester prudent même si je joue déjà la carte de la diversification en tenant gratuitement à la disposition des entreprises des éco-box pour les consommables informatiques usagés »,* conclut Philippe Duquesne, qui s'intéresse aussi de près aux déchets dangereux.

En savoir plus
Valored, tél. 06 23 95 28 64 – contact@valored-info.com – www.valored-info.com

Nouveauté ! ///

Transport-Logistique : suivez le guide

Le Comité d'expansion économique de l'Allier (CEEA) a dernièrement édité le 1er annuaire des entreprises de Transport-Logistique du département. Cette édition, couvrant la période 2011/2012, a pour vocation de mieux faire connaître les acteurs de la filière et ses enjeux, en favorisant les mises en relation. Elle a également pour but de valoriser l'activité et les savoir-faire des entreprises bourbonnaises, tout en fournissant des informations précises et utiles. En bonus, l'ouvrage, disponible auprès du CEEA, offre une présentation détaillée des différents secteurs d'activités, des groupements d'entreprises et des réseaux mais encore des organismes de formation, des acteurs économiques et des syndicats professionnels…

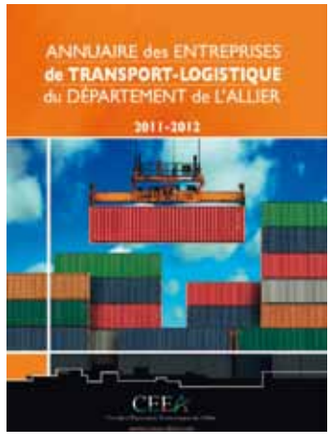

Cet annuaire s'inscrit pleinement dans la démarche d'animation et d'appui aux filières, impulsée à l'échelle départementale par le CEEA, depuis maintenant plus de deux ans.

En savoir plus
CEEA, 12 cours Anatole-France, 03000 Moulins, tél. 04 70 46 84 10 – www.ceea-allier.com

EMPLOI

UNE SOLUTION ALTERNATIVE ET SOLIDAIRE

De l'artisan jusqu'à la multinationale, ils ont recours à lui. Créé en 1999, le Groupement des entreprises solidaires de l'Allier (GESA) propose à des demandeurs d'emploi sans, ou avec peu de qualification de s'inscrire dans une formation qualifiante (alternance, apprentissage, professionnalisation). Le GESA, multisectoriel, se charge de mettre son salarié en relation avec l'entreprise, trouve le centre qui pourra l'accueillir, gère la partie administrative (y compris la fiche de paie) et continue d'accompagner la personne tout au long de son contrat. Aujourd'hui reconnue nationalement avec le label GEIQ « Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification », l'association a mis en place en 2006 un 2e groupement : GE Activa. Cette structure s'adresse aux personnes opérationnelles et répond aux besoins de main-d'œuvre saisonnière de ses adhérents. *« Après des périodes d'évaluation, nous salarions directement les personnes qui travaillent pour notre structure.*

GESA
Groupement des Entreprises Solidaires de l'Allier

Nous avons aussi des salariés à temps partagé. Dans la semaine, ils occupent un poste identique dans différentes entreprises », détaille Marie-Pascale Chabot, directrice. Secrétariat, comptabilité, ressources humaines, tous les niveaux de poste sont concernés. Les profils sont recherchés en fonction des attentes des entreprises. *« On peut être aussi un élément déclencheur, en suscitant des envies »,* conclut la directrice, qui compte, entre le GESA et le GE Activa, 36 entreprises adhérentes, implantées dans l'ensemble du département.

¶ **GESA – GE Activa, 31, rue de Champ-Feuillet, 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule, tél. 04 70 47 52 85**

Paris — Orléans — Clermont-Ferrand — Lyon

Tous pour le TGV ! C'est maintenant

Débat public de 19h00 à 22h00

MOBILISEZ-VOUS !

12 octobre à Vichy
Salle des fêtes

18 octobre à Moulins
Salle des fêtes

15 novembre à Moulins
Espace Villars

23 novembre à Montluçon
Théâtre

Plus d'infos sur :

http://lgv-pocl.fr
http://debatpublic-lgv-pocl.org

www.allier.fr

Création : Direction de la communication - Conseil général de l'Allier - Septembre 2011.

VICHY — Moulins Communauté, Ensemble, construisons notre avenir — Vichy Val d'Allier, Communauté d'agglomération — Montluçon, Communauté d'agglomération — Conseil Général, Département de l'Allier

Agenda

SPORT

PARAY-SOUS-BRIAILLES
FINALE TROPHÉE OSCAR PETIT
8 et 9 oct. // *Circuit international Jean-Brun*
06 09 13 83 32

MONTEIGNET-SUR-L'ANDELOT
MARCHE
9 oct. à 9 h // *Mairie*
04 70 90 53 62

CUSSET
38E RANDONNÉE DES CHIENS VERTS
9 oct. à 8 h // *Espace Chambon*
04 70 31 82 00

BELLERIVE-SUR-ALLIER
SEMI-MARATHON NATIONAL FÉMININ
9 oct. // *Complexe bouliste Pétanque*
06 99 20 63 79

HURIEL
RANDONNÉE EN FORÊT DE TRONÇAIS
9 oct.
04 70 67 55 89

CREUZIER-LE-VIEUX
RANDONNÉE D'AUTOMNE
16 oct. à 8h // *salle du Mille-Club*
04 70 30 93 60

VICHY
MARCHE DES FEUILLES MORTES
23 oct. à 8h // *Aéroport Vichy-Charmeil*
04 70 98 71 94

CUSSET
CYCLOCROSS DE MONTBÉTON
23 oct.
04 70 31 77 49

MUSIQUE

VICHY
EUGÈNE ONÉGUINE
7 oct. à 20 h // *Opéra*
04 70 30 50 30

VICHY
JULIEN DORÉ
8 oct. à 20 h 30 // *Centre Valery-Larbaud*
04 70 32 15 33

MONTLUÇON
DU VENT DANS LES BRONCHES
11 oct. à 19 h // *Le Guingois*
04 70 05 88 18

MONTLUÇON
MUZIKALL
11 oct. à 19 h // *Le Guingois*
04 70 05 88 18

Théâtre ///

Johanny Bert, Le Festin en plat de résistance

Jean-Louis Fernandez

Johanny Bert (à gauche) remplace Anne-Laure Liégeois au CDN.

Le 1er janvier, Johanny Bert prendra en mains la destinée du Centre dramatique national (CDN) de Montluçon. Il succédera à Anne-Laure Liégeois. À 31 ans, il sera le plus jeune directeur de CDN de France, ajoutant une nouvelle singularité au Petit Poucet des Centres dramatiques nationaux, qui deviendra le seul à développer dans ses créations la « forme marionnettique » pour un public adulte.

CRÉER UN LANGAGE

Le dialogue entre acteurs et d'autres formes d'arts figure en effet au cœur du travail de Johanny Bert, originaire du Puy-en-Velay où il a créé à 20 ans sa propre troupe, la compagnie du Théâtre de Romette. Le jeune Ponot a découvert le théâtre très jeune, comme une passion tout d'abord de spectateur. Passé par les classes théâtre du lycée local, formé ensuite aux ateliers de la Comédie de Saint-Étienne, Johanny Bert découvre le pouvoir des marionnettes à Paris, auprès d'un grand de cette discipline en France, Alain Recoing : *« Ce qui m'intéresse, c'est de créer un langage qui part de l'acteur, dialogue avec d'autres formes et est transmis aux spectateurs. »*
Metteur en scène souvent, acteur parfois, le créateur du Théâtre de Romette devient ensuite artiste associé à la Scène nationale de Clermont-Ferrand, enchaîne les expériences comme autant d'apprentissages, jusqu'à postuler à la direction du CDN montluçonnais : *« J'avais envie de poursuivre le travail de ma compagnie dans un théâtre, d'avoir une maison où créer et où accueillir d'autres artistes pour des collaborations, en me rapprochant du public. »*
L'œuvre du Festin, qui prolonge la formidable aventure des Fédérés, est *« un peu impressionnante et très stimulante »* pour l'artiste respectueux du travail accompli et d'Anne-Laure Liégeois, *« qui a marqué la région »* avec ses programmations exigeantes et engageantes. *« J'ai envie de poursuivre cette histoire importante, d'essayer de surprendre en la portant à un endroit encore différent. »*

EN ATTENDANT 2012...

La programmation du Festin étant déjà tracée jusqu'en juin 2012, il faudra attendre la saison 2012/2013 pour découvrir le premier menu de Johanny Bert – et le nouveau nom du CDN, Le Festin étant le nom de la compagnie d'Anne-Laure Liégeois.
En attendant, l'actualité de la compagnie Théâtre de Romette, en région ou en tournée nationale, est à découvrir sur le site : www.theatrederomette.com

« Une expérience formidable »

Le 31 décembre, Anne-Laure Liégeois quittera la direction du CDN et redeviendra « simple » metteur en scène de sa compagnie Le Festin. De ses neuf ans passés à Montluçon, l'artiste parisienne dresse un bilan lumineux, sans la moindre zone d'ombre. *« J'ai vécu une expérience formidable. Je voulais faire de ce CDN un lieu festif, d'échanges et de rencontres, d'ouverture et de diversité. Je suis très heureuse d'avoir réussi à créer une relation forte avec les spectateurs et avec l'équipe du CDN, un très beau théâtre. »*

Cinéma ///

Le festival Jean-Carmet en taille multiplexe

Maria Jalibert

Après avoir navigué entre le cinéma Les Mariniers et le théâtre de Moulins, le festival Jean-Carmet sera le premier événement accueilli au multiplexe, construit près de la gare moulinoise et fraîchement inauguré. Du 12 au 19 octobre, la 17e édition de ce rendez-vous dédié aux seconds rôles et aux jeunes espoirs mise sur un « effet multiplexe » pour doper sa fréquentation (7 000 entrées en 2010). Choc de la rentrée et de l'année, le film d'ouverture, « La guerre est déclarée », de Valérie Donzelli, devrait lui aussi remplir les sièges de la soirée inaugurale, de même que le film de clôture, « Le Havre », d'Aki Kaurismäki.

UN APRÈS-FESTIVAL

La formule, constamment retouchée par l'association organisatrice Ciné Bocage, connaît cette année quelques changements à Gannat, Dompierre-sur-Besbre et Vichy : les films primés seront projetés lors de soirées spéciales en novembre.

« À Moulins, nous avons un public local, originaire de l'Allier, très fidèle, et parmi lequel on retrouve nos 200 adhérents. Par ailleurs, nous avons de plus en plus de spectateurs jeunes, actifs ou étudiants, grâce aux projections de courts métrages que nous organisons dans les lycées, à l'IUT ou à l'IUFM », souligne Céline Richard, chargée de communication de Ciné Bocage.

Pour la première fois, une bande-annonce du festival sera conçue par des élèves du DMA Cinéma d'animation du lycée Descartes à Cournon-d'Auvergne et diffusée sur internet et au multiplexe. Autre nouveauté succédant au ciné-concert, une « Nuit du cinéma » sera organisée samedi 15 octobre, avec trois films à partager dès 19 heures et jusqu'à 1 heure du matin.

LEÇON DE CINÉMA

L'essence du festival, toujours soutenu par le Conseil général, fera donc bien le court voyage du centre-ville au multiplexe : huit longs métrages (dont plusieurs en avant-première) seront en compétition pour les prix d'interprétation, de même que quatorze courts métrages et cinq films dans la section découvertes. Une cinquantaine de réalisateurs et de comédiens seront présents, tout au long du festival, pour défendre leurs œuvres et rencontrer le public – l'une des satisfactions de Ciné Bocage, qui organise en partenariat avec le Centre national du costume de scène une « leçon de cinéma », prodiguée cette année par le comédien Michel Vuillermoz.

En savoir plus
www.cinebocage.com

Viens voir les comédiens...

Avec ses moyens modestes (un budget de 100 000 €), le festival Jean-Carmet ne vise pas les stars mais sa (bonne) réputation lui permet d'attirer quelques belles figures du 7e art dans son jury. Ainsi, cette année, les festivaliers pourront notamment croiser le comédien et réalisateur Sam Karmann (Oscar du meilleur court métrage en 1993) ainsi que Philippe Nahon, qui vient de tourner avec Steven Spielberg !

Agenda

VICHY
MESSE EN *SI* MINEUR
14 oct. à 20 h 30 // *Opéra*
04 70 30 50 30

BELLERIVE-SUR-ALLIER
ENSEMBLE VOLUTES
15 oct. à 20 h 30 // *Le Geyser*
04 70 58 87 00

MONTLUÇON
ELECTRO DELUXE
15 oct. à 21 h // *Le Guingois*
04 70 05 88 18

VICHY
LES SOMMETS DE L'ART BAROQUE
16 oct. à 15h30 // *Église Saint-Louis*
Franck-Emmanuel Comte dirigera Sébastien Roué (orgue), Marina Venant (soprano), Christophe Baska (contre-ténor) et le concert de l'Hostel-Dieu
04 70 97 50 38

MONTLUÇON
ZAZ
19 oct. à 20 h 30 // *Athanor*
04 70 08 14 40

MONTLUÇON
RENÉ LACAILLE
22 oct. à 21 h // *Le Guingois*
04 70 05 88 18

BELLERIVE-SUR-ALLIER
GALA D'ACCORDÉON DE VARIANCE FM
23 oct. de 15 à 20 h // *Espace Monzière*
04 73 94 18 05

YZEURE
BARBARA FURTUNA
30 oct. // *Yzeurespace*
Chants montagnards et chants de la mer
04 70 48 53 80

YZEURE
JULIETTE
5 nov. // *Yzeurespace*
The No Parano Show
04 70 48 53 80

Beauté à l'état brut

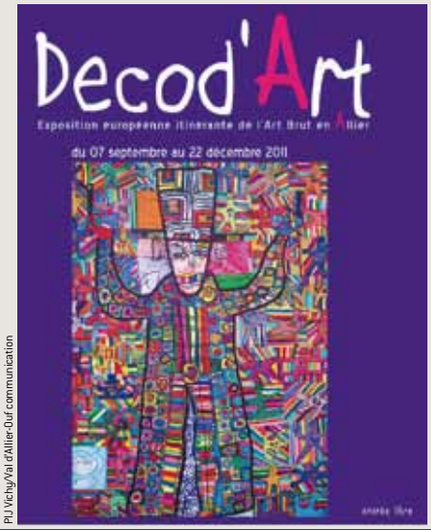

PLI Vichy/Val d'Allier-Duc communication

WWW.
allier.fr

VICHY
FRANÇOIS-HENRI HOUBART, ORGANISTE
6 nov. 15h30 // *Église Saint-Louis*
0470975038

THÉÂTRE

VICHY
FRAGILE
11 oct. à 19h // *Centre Valery-Larbaud*
Par la Cie « Le Clan des songes »
04 70 32 15 33

MONTLUÇON
L'ART DE LA COMÉDIE
11 et 13 oct. à 20 h 30, 12 oct. à 19 h 30 //
Le Festin
04 70 03 86 10

YZEURE
URSULE FABULLE
13 oct. à 20 h 30 // *Yzeurespace*
Théâtre scientifique

VICHY
CHAUFFE QUI PEUT !
14 oct. à 20 h 30 // *Centre Valery-Larbaud*
Dans le cadre de
« Ma maison, ma planète »
04 70 32 15 33

VICHY
J'Y CROIS PAS
14 et 15 oct. à 21 h // *Théâtre*
du Boulevard
06 30 33 98 46

SAINT-BONNET-DE-ROCHEFORT
THÉÂTRE LES 3 ROUES
22 oct. à 20 h 30 // *Salle des fêtes*
04 70 90 86 86

BELLERIVE-SUR-ALLIER
JEU T'AIME, JEU TE HAIS
22 oct. à 20h30 // *Le Geyser*
Dans le cadre d'un forum
sur l'addiction au jeu
04 70 58 43 80

L'art brut déroute. Par essence, il ne répond à aucun code, ses artistes ayant échappé au conditionnement culturel et au conformisme social. L'exposition itinérante « Décod'Art » offre la possibilité de découvrir ces œuvres hors norme. Préparée par le musée de Lapalisse, elle s'inscrit dans le cadre d'animations proposées par le centre d'information Europe direct Allier et le Point information jeunesse Vichy Val d'Allier. Jusqu'au 13 octobre, elle est visible à Souvigny (Espace Saint-Marc). Du 15 au 27 octobre, l'hôpital psychiatrique d'Ainay-le-Château l'accueillera. Du 29 octobre au 9 novembre, on la retrouvera à la mairie de Jaligny ; du 12 au 24 novembre à Saint-Clément ; du 26 novembre au 8 décembre, à la maison de retraite d'Ébreuil ; du 10 au 22 décembre, à la Maison d'arrêt d'Yzeure. Une exposition à voir et à revoir tant elle réserve de nombreuses surprises.

« L'anniversaire de l'Ecureuil » Ed. Albin Michel Jeunesse (2002)

« Trois histoire folles de M. Poi » Ed. L'École des loisirs (1999)

« Alors ? » Ed. École des loisirs (2005)

Centre de l'illustration ///

Tout va très bien...

« *De la Belgique, j'ai l'humeur et l'humour, les ciels lourds et gris, et sûrement d'autres choses. Il est parfois difficile de savoir ce qu'il y a dans les archives de notre tête.* » C'est toute la richesse du monde de Kitty Crowther qui s'expose jusqu'au 22 janvier au Centre de l'illustration, à Moulins. Née en 1970, malentendante et appareillée uniquement six ans plus tard, les livres illustrés ont toujours été pour elles « *des fenêtres sur le monde* ». Celle qui ne voulait pas grandir, encouragée par une mère suédoise et un père anglais, a très vite su qu'elle voulait raconter des histoires. Elle intègre les Beaux-Arts de Bruxelles en 1986 puis s'inscrit à l'Institut Saint-Luc, toujours dans la capitale belge. Auprès de Marianne De Grasse, elle apprend à aller à l'essence du trait. Elle décroche un 1er prix en 1992 au Salon du livre jeunesse de Montreuil. Ensuite, les récompenses ne cesseront jamais de saluer son travail, telles des pluies d'étoiles, jusqu'en 2010 où elle décroche même la lune, avec le prestigieux prix de littérature à la mémoire d'Astrid Lindgren (équivalent d'une palme d'or au festival de Cannes).

« Mon souci, quand je dessine, est de transmettre une émotion. »
Kitty Crowther

UN UNIVERS SINGULIER

L'exposition moulinoise permet de se familiariser avec son univers si singulier, de découvrir les liens étroits qu'elle a su établir avec le monde qui l'entoure, entre le visible et l'invisible, l'humain et le non-humain. « *Mon souci, quand je dessine, est de transmettre une émotion, de l'accompagner et de ne pas abandonner la personne à la fin du livre* », souligne l'artiste. Des murs d'images libres ou extraites d'albums, un film d'animation, des photographies et de nombreuses autres réalisations donnent la possibilité aux visiteurs de vivre pleinement cette expérience unique, tous sens en éveil.

En savoir plus
Centre de l'illustration, 26, rue Voltaire, 03000 Moulins,
tél. 04 70 35 72 58 –
www.centre-illustration.fr

Sport ///

Le minot des dojos assure le boulot

Dès l'âge de trois ans et demi, il scrutait les cassettes visionnées par son père, Gérard, pour préparer les cours de l'ASPTT Moulins judo. Avec un tel passé, pas étonnant que Kevin Azéma toque aujourd'hui à la porte des équipes de France juniors, en vue des championnats d'Europe et du monde. Hormis une courte parenthèse d'un an, à l'âge de 8 ans – *« pour essayer le foot »* –, la trajectoire du champion est parfaitement linéaire : deux années (2007-2009) au pôle Espoirs à Clermont-Ferrand, puis deux nouvelles saisons au pôle France à Orléans. Du haut de ses 18 ans révolus, Kevin Azéma a intégré, à la rentrée, les rangs de l'INSEP, à Paris, avec des ambitions grandissantes.

« On s'habitue finalement assez facilement au judo de haut niveau et à la répétition de compétitions toujours plus ardues, confirme-t-il. *L'an passé, il me manquait un déclic. Mais le travail a fini par payer, grâce à plus de technicité et d'agressivité. »*

RINER ET SOBIROV, LES IDOLES

Le Bac en poche, le boss des dojos lorgne maintenant vers un DUT de commerce. Il continue de vouer une admiration sans bornes à Teddy Riner, l'immense champion français mais aussi à Rishod Sobirov, l'Ouzbek qui domine la catégorie des moins de 60 kg, à laquelle appartient précisément un certain… Kevin Azéma.

Le judo est toute sa vie, il aimerait en faire son métier, et devenir entraîneur de haut niveau. D'ici là, le kimono de l'arpenteur de tatamis verra encore du pays.

Une galaxie toujours en mouvement

Dans la galaxie Azéma, le judo ne cesse de tourner. Dans le sillage de Kevin, la petite sœur, Mélissa (14 ans, cadette 1re année), championne interrégions Sud-Ouest, va intégrer le pôle Espoirs à Clermont-Ferrand.
Et Alexis (11 ans, benjamin 2e année) collectionne les titres de champion d'Allier et de champion d'Auvergne. Quant à l'ASPTT Moulins judo, forte de 153 licenciés, où Gérard, le papa, enseigne depuis 1991, elle est classée premier club de l'Allier depuis 1993, et désormais 3e club d'Auvergne.

Agenda

VICHY
L'HUÎTRE
22 oct. à 21 h et 23 oct. à 16 h 30 // *Théâtre du boulevard*
06 30 33 98 46

MONTLUÇON
FROU-FROU-LES-BAINS
31 oct. // *Théâtre G. Robinne*
Spectacle musical par Patrick Haudecœur
04 70 02 55 00 - 04 70 05 11 44

EXPOSITION

MONTLUÇON, MOULINS, VICHY, VARENNES-SUR-ALLIER
MA MAISON, MA PLANÈTE
Du 7 au 22 oct.
0 800 503 893

CÉRILLY
LE BRAME DU CERF
8 oct. // *Place du Champ de Foire*
04 70 67 55 89

VARENNES-SUR-ALLIER
REGARD SUR LE PASSÉ DE VARENNES
8, 9, 15 et 16 oct. // *Salle Max-Favalelli*
04 70 47 45 86

GANNAT
PATRIMOINE ET TRADITION
15 oct. // *Musée Yves-Machelon*
04 70 90 23 78

FOURILLES
EXPOSITION D'ART ET D'ARTISANAT
16 oct. // *Salle polyvalente*
04 70 56 92 01

CREUZIER-LE-VIEUX
19E SALON DES ARTS
14 et 23 oct. // *Salle des fêtes*
04 70 30 93 60

SOUVIGNY
UN SIÈCLE D'ARCHÉOLOGIE
Jusqu'au 13 nov. // *Musée*
04 70 43 99 75

BOURBON-L'ARCHAMBAULT
EXPOSITION D'ART
En oct. // *rue de l'Ancienne-Église-Saint-Germain*
04 70 67 05 12

BOURBON-L'ARCHAMBAULT
FRANÇOISE LECLERC LHERMITTE
En oct. // *Casino*
Peinture
04 70 67 15 39

BOURBON-L'ARCHAMBAULT
PIN-UP
À partir du 1er nov. // *Casino*
Photographies
04 70 67 15 39

DIVERS

DANS LE DÉPARTEMENT
SEMAINE DU GOÛT
Du 17 au 22 oct.
Ateliers, animations...
www.legout.com

YZEURE
FÊTE DE LA SCIENCE
Du 7 au 23 oct.
Expos, concerts, cafés littéraires...
04 70 48 53 80

MOULINS
SALON DU MARIAGE
8 et 9 oct. *// Espace Villars*
04 70 44 14 14

MOULINS
FORUM DES ASSOCIATIONS
8 et 9 oct. *// Parc des expositions*
04 70 48 51 38

MONTLUÇON
FÊTE DU LIVRE
8 et 9 oct. *// Athanor*
04 70 08 14 40

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS
8E SALON DU LIVRE ET DES ÉCRIVAINS
9 oct. *// Espace culturel Fernand-Raynaud*
04 70 59 60 45

BELLERIVE-SUR-ALLIER
LÉGENDES DU BOURBONNAIS
8 oct. à 14 h 30 et 15 h 30 *// Bibliothèque*
04 70 58 87 27

LE VERNET
FÊTE DE LA POMME
9 oct. de 9h à 18h *// Place Marcel-Guillaumin*
04 70 98 42 81

LE VEURDRE
FOIRE AUX MESLES
10 oct. *// Bourg*
Foire aux chevaux de trait, marché
04 70 67 84 45

VICHY
CERCLE DE LECTURE ET CINÉMA
11 et 25 oct. à 14 h 30 *// Médiathèque Valery-Larbaud*
04 70 58 42 50

YZEURE
ÎLOT CONTES
12 et 15 oct. à 10 h 30 et 11 h 15 *//*
04 70 48 52 48

CREUZIER-LE-VIEUX
19E SALON DES ARTS
Du 14 oct. au 23 oct.
04 70 30 93 60

COMMENTRY
AUDREY LAMY : « DERNIÈRES AVANT VEGAS »
15 oct. à 20 h 30 *// Salle Agora*
Humour
0 800 004 600

MONTLUÇON
JOURNÉE DE L'ANIMAL
15 oct. *// Place Piquand*
04 70 02 55 00

BELLERIVE-SUR-ALLIER
FÊTE DE LA POMME
16 oct. de 14 à 18 h *// Château du Bost*
04 70 58 82 71

YZEURE
EL DIN
18 oct. *// Yzeurespace*
Danse contemporaine - Par la Cie Hervé Koubi
04 70 48 53 80

Ma maison, ma planète

Rendez-vous pour un habitat durable

Nicolas Appaix - Espace Info-Énergie

Du 14 au 21 octobre, les espaces Info-Énergie de l'Allier participeront activement au programme national de la Fête de l'énergie, initiée par l'Ademe. Dix-sept visites chez des particuliers, des conférences et des expositions seront proposées dans tout le département et permettront de découvrir des nouvelles techniques de construction, de rénovation et d'isolation, garantes d'une meilleure efficacité énergétique pour un habitat durable et performant. Particuliers et professionnels ouvriront leurs portes et apporteront leur témoignage.

¶ Retrouvez tout le programme de cette semaine dans l'Allier sur www.mamaisonmaplanete.org ou en appelant au 0800 503 893

Le coin des livres

Le Parler du Bourbonnais
Marcel Bonin et David Gaillardon – Éd. Bonneton
Tous ceux qui s'étonnent de ne pas trouver des mots tels que « aberluter » ou encore « proparin » dans un dictionnaire traditionnel seront ravis de les retrouver dans cet ouvrage qui recense de façon quasi exhaustive le parler du Bourbonnais. Une présentation aérée et efficace rend la consultation de cet ouvrage agréable. Pour tous les curieux : les spécialistes comme les profanes.

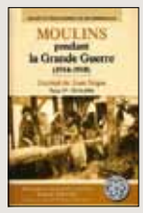

Moulins pendant la Grande Guerre (1914-1918), Journal de Jean Sèque tome 2d : 1916-1918
Mise au point du texte, commentaires et notes par Sylvie Vilatte – Ed. Société d'Émulation du Bourbonnais - 2011.
Saviez-vous que Moulins avait vécu une nuit infernale du 2 au 3 février 1918 ? Le second tome de ce journal, sorti de l'oubli, retrace précisément cet événement. Comme pour le premier tome, le lecteur est très touché par cette description, jour après jour, des avis d'un Français moyen pendant cette guerre, authentique avant tout. Les nombreuses notes de Sylvie Vilatte permettent une fois encore de replacer les opinions émises dans leur contexte historique. Cette édition redonne vie littéralement à Jean Sèque.

VARENNES-SUR-ALLIER
RÉCIT DE VOYAGE
21 oct. *// Médiathèque*
04 70 45 14 01

BELLERIVE-SUR-ALLIER
RÉCOMPENSES MAISONS FLEURIES
21 oct. *// Espace Monzière*
04 70 58 87 00

LURCY-LEVIS
VILLAGE DU CHEVAL ET FOIRE AUX CHEVAUX
23 et 24 oct.
04 70 67 84 45

YZEURE
COUP DE CŒUR LITTÉRAIRE
27 oct. à 18 h *// Médiathèque Yzatis*
Dans le cadre du 25e anniversaire du jumelage Yzeure-Bendorf
04 70 48 52 48

CHARROUX
FÊTE DE LA SOUPE
5 nov. à 18h
04 70 56 87 71

La belle leçon de chant de **Field'Sound**

Les « petits tremblements » avant la montée sur scène, le *« cœur qui bat »* puis chavire avec le public, le *« bonheur pour tout le monde ».* Et l'envie d'y retourner, forcément, rapidement. À l'instar de Muse ou Metallica, Field'Sound a vécu les émotions uniques des groupes de rock. Pas au Stade de France ou dans les arènes de Nîmes, mais aux Débredinades d'Autry-Issards, début juillet, devant quelques centaines de spectateurs, à l'âge adolescent où le rock s'écoute en chambre plus qu'il ne se joue.

Âgés de 13 à 17 ans, collégiens ou lycéens, les sept membres de Field'Sound prolongent avec gourmandise ce qui ne devait être qu'une simple expérience de l'été 2010 impulsée par le centre social de Souvigny : un camp d'ados mêlant sport et musique. Ils sont alors neuf à se retrouver pour une semaine d'exercices encadrés par deux professionnels, Dany Rodriguez et Jean-Michel Barrès, avec en point de mire un concert – déjà – aux Débredinades.

STRUCTURATION DE L'ÉNERGIE

Brassant autodidactes, élèves de classe musicale, choristes ou purs novices, « l'alchimie » opère, miraculeuse : *« On ne se connaissait pas, mais ça s'est tellement bien passé qu'on n'a pas eu envie que ça s'arrête là »*, expliquent en chœur Marvin, Floriane et Karim. Organisées au fil des vacances scolaires, toujours épaulées par les deux pros de la musique et du chant, les retrouvailles voient l'énergie ado se structurer en une poignée de chansons aux textes travaillés – dont un bel exercice de slam. Le CD « L'Aventure humaine », sorti en juin à 200 exemplaires, montre que le champ des possibles est fertile pour ces graines de rockers conscients de leur chance : *« On n'aurait pas pu faire tout ça, des concerts, sortir un CD aussi rapidement, sans l'aide des adultes. »*

MISE EN VALEUR DES JEUNES RURAUX

Pour le centre social de Souvigny, qui coordonne et pilote ce lourd projet de 15 000 € (financés par le Conseil général, les fonds européens, la Caf, le centre social et les communes adhérentes), l'aventure Field'Sound fait sens. *« On entend toujours dire que les jeunes sont des bons à rien,* explique Camille Molinetti, agent de développement au centre social et « grande sœur ». *Là, on a du concret, une action qui met en valeur les jeunes ruraux. »*

Grâce à Elina Kandjy, web designer du centre social, Field'Sound a droit à son propre site internet, www.fiedsound.fr, sur lequel des extraits de « L'Aventure humaine » sont disponibles, ainsi que des vidéos.

Une aventure humaine

Field'Sound est composé de Marvin Pontonnier (Coulandon), Floriane Gourdéol (Saint-Menoux), Karim Filali (Souvigny), Brenda Arcony (Marigny), Maxime Bernard (Souvigny), Lucas Perrin (Chemilly) et François Solnon-Désurier (Saint-Menoux).

Tous souhaitent continuer l'aventure du groupe sur scène, à condition de recruter un guitariste. Sont ainsi en projets un show-case à l'Espace culturel de Moulins, une tournée dans les centres sociaux, voire des concerts à l'étranger. Le tout à orchestrer avec les agendas scolaires de chacun.

Solidarité départementale ///

Des jeunes moins seuls face aux difficultés

Après les engagements, les actes. Le Conseil général ayant placé la jeunesse au cœur de ses priorités, il vient de revoir un certain nombre de ses aides pour les rendre plus accessibles. C'est notamment le cas du Fonds de solidarité pour le logement (FSL). Se présentant sous forme de subvention ou de prêt, il favorise l'accès au logement en prenant en charge, par exemple, le dépôt de garantie, le 1er loyer mais aussi des frais annexes, comme l'ouverture d'un compteur ou les frais d'agence. Il peut aussi intervenir afin de favoriser le maintien dans le logement, notamment pour des impayés d'énergie, quel que soit le fournisseur. Ce dispositif se couple avec un accompagnement social et professionnel. En effet, l'accès à l'autonomie et au logement doit s'inscrire dans une démarche globale, avec en priorité l'accès à l'emploi, afin de pouvoir assumer les charges incontournables.

1 000 € PAR AN

C'est également le cas du Fonds d'aide à l'insertion (FAI). Ce dernier a aussi été modifié pour le rendre plus réactif. Désormais, son attribution s'effectue directement dans les Unités territoriales d'action sociale. Comme pour le FSL, le plafond de ressources est le même que celui de la CMU (7 771 € pour une personne, 11 657 € pour 2 personnes…) + 30 %. D'un montant maximal de 1 000 €/an, cette aide permet de répondre aux besoins des personnes en difficulté en matière d'insertion sociale et professionnelle. Elle peut donc intervenir pour des frais de garde, des coûts liés à la mobilité, l'accès aux soins… Cela est défini sur la base de l'évaluation réalisée par le travailleur social qui sera en charge du dossier.

RÉSERVÉ AUX JEUNES

Par ailleurs, un fonds spécifique s'adresse exclusivement aux 18-25 ans : le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ). Pour en bénéficier, il faut avoir un projet d'insertion professionnelle clairement défini. Les demandes sont alors instruites par un travailleur social dont la structure de rattachement est reconnue par le Conseil général (CCAS, Missions locales…). Ce dispositif est complémentaire du Civis

Shutterstock

(Contrat d'insertion dans la vie sociale) et du Revenu contractualisé d'autonomie (RCA), dont un des objectifs est l'accès à l'emploi.

En savoir plus
Conseil général de l'Allier,
tél. 04 70 34 40 03 –
www.allier.fr (guide des aides)

Transport à la demande ///

Une solution économique aux déplacements

Choisir une activité parascolaire peut être un vrai casse-tête. La première difficulté rencontrée réside souvent dans les moyens de transport à mettre en place, surtout lorsque l'on vit en zone rurale. Le service de Transport à la demande (TAD)

du Conseil général peut apporter une réponse. En effet, au moins deux fois par semaine (souvent le mercredi et le samedi), il offre la possibilité de rejoindre un centre-bourg présentant un large panel de services ou une agglomération. Le trajet (aller simple ou retour simple) est à 1 € pour les moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux, (plein tarif 2 €).

Pour bénéficier de ce service, il suffit de contacter la centrale de réservation au 0800 800 966 (communication gratuite depuis un poste fixe), au plus tard la veille du départ, avant 17 heures. L'opérateur indiquera l'heure à laquelle le transporteur viendra directement au domicile ainsi que les conditions de retour. Chaque trajet dispose de correspondances pour l'agglomération la plus proche.

Ce service s'adresse à l'ensemble de la population. Il peut être utilisé en toute circonstance et complète les services de transport à la demande mis en place dans certaines communautés de communes et dans les communautés d'agglomération.

¶ Retrouvez la carte détaillée du transport à la demande sur www.transports.allier.fr ou demandez des renseignements au N°Vert 0800 800 966

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Groupe communiste et républicain / Front de gauche ///

La crise économique est un choix de droite !

En pleine récession économique, notre pays connaît un taux de chômage progressant fortement. La crise organisée par les choix du « laisser libre les marchés financiers » permet à la droite gouvernementale d'organiser encore un peu plus le recul de nos solidarités par le moins d'État. Rémunérer le capital plutôt que le travail, choix politique revendiqué de la droite, est à la source même de la concurrence sauvage, de la spéculation et de la crise financière.

Le discours sur la dette voudrait nous faire admettre qu'il n'y a plus assez d'argent pour les salariés. Pourtant, l'augmentation des salaires, enjeu de justice et d'efficacité, est bien la seule réponse adaptée à la relance de l'activité économique de notre pays car comment relancer l'économie si l'on continue à appauvrir la masse des salariés ? Parallèlement, on demande au Département d'éponger les dégâts sociaux alors même que nos collectivités n'ont qu'une compétence économique restreinte. Les questions sociales ne peuvent être disjointes des questions économiques et environnementales, essentielles et au service des premières.

Affirmer d'autres choix de société, faire monter les exigences populaires, c'est tout le sens des Rendez-vous de l'Allier qui se déroulent à travers le département depuis le 15 septembre. Lieu d'expression démocratique sur les sujets qui touchent nos concitoyens, avec une mise en lumière des enjeux pour une nouvelle ruralité, ces espaces de débat sont présents dans tout le département.

Pour sortir de cette crise, toujours plus dure au monde du travail et pour les plus faibles, il est urgent de s'engager dans le débat public, de mettre en commun les idées et la créativité de tous pour affirmer que d'autres choix sont possibles. Loin des discours parcellaires d'experts, c'est la vie de nos populations qui doit et peut stimuler des politiques publiques innovantes.

Les élus communistes et républicains, acteurs du rassemblement de la gauche dans notre département, sont plus que jamais déterminés à agir pour construire ensemble un avenir fait de solidarité et de fraternité où l'homme serait remis au cœur des enjeux de développement.

Groupe socialiste ///

Le changement, vite !

Rien ne nous sera épargné ! ! ! Le candidat Sarkozy se voulait le champion de la sécurité, leader d'une droite « décomplexée » prônant la « rupture avec la droite de papa » prête à défendre et à régénérer la « civilisation européenne ».

En réalité, ce quinquennat restera comme celui des coups de menton et des renoncements, des dérapages, de l'arbitraire, des scandales, et des promesses non tenues : triste bilan…

L'actualité de cette fin d'été nous en a malheureusement amené de nouvelles démonstrations :

- coup de menton à Marseille en « virant » (une fois de plus) un préfet ;
- renoncement dans la lutte contre les dérives des marchés financiers ;
- dérapages à répétition dans le feuilleton des affaires de gros sous ;
- arbitraire et fait du prince dans les nominations en tout genre ;
- scandale et indignité d'une politique du droit d'asile et de l'immigration qui utilise des moyens rappelant les heures sombres de notre histoire ;
- promesse non tenue, encore, avec cette reculade sur le dossier du cinquième risque et de la dépendance.

Mais la France de M. Sarkozy bat de tristes records en matière de chômage, de précarité et que près de 8,5 millions de Français vivent en dessous du seuil de pauvreté.

C'est le moment choisi par ce gouvernement pour augmenter les taxes sur les mutuelles de santé alors que tant de familles ont déjà du mal à accéder à des soins de qualité dans un système de santé de plus en plus assujetti à des logiques financières.

Il est temps que le sérieux, l'efficacité et l'ambition soient à nouveau mis en œuvre à la tête du pays comme c'est déjà le cas dans les régions et les départements gérés par la gauche.

Pour cela les élus socialistes du Conseil général de l'Allier vous invitent aux PRIMAIRES CITOYENNES qu'ils organisent les 9 et 16 octobre et qui sont ouvertes à toutes celles et ceux qui partagent leurs valeurs de justice et de progrès social.

Groupe d'Union républicaine pour le Bourbonnais ///

Se préparer au vieillissement de la population

Selon une récente étude, le nombre des personnes âgées de plus de 60 ans devrait augmenter de plus de 10 millions entre 2000 et 2050 (il avait augmenté de 3 millions entre 1980 et 2000) ; dans le même temps, le nombre des plus de 85 ans progresserait d'1,2 million à 4,8 millions de personnes. Au vu de ces chiffres, on prend la mesure du phénomène de la dépendance, de son évolution et, bien sur, de son coût.

La création de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) en 2002, financée par l'État et les Départements, a provoqué un accroissement sans précédent des budgets consacrés à l'action sociale. Depuis, les Départements affectent chaque année des sommes toujours plus importantes à ce poste budgétaire. Les Conseils généraux, gestionnaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH) et de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), au titre de la solidarité nationale, sont parmi les premiers concernés par la réforme du financement de la perte d'autonomie. Prévenir et faire face à la perte d'autonomie constitue ainsi un défi présent et à venir. Ainsi, il a bien fallu rouvrir le chantier de la dépendance. Plus que jamais, nous devons nous interroger sur la place des personnes âgées dans la société, sur la mise en œuvre de politiques publiques de vieillissement actif, sur le développement de services à la personne et leur coût, sur la part de la solidarité nationale dans le financement d'un risque dépendance. De nombreuses réflexions ont été lancées depuis l'ouverture de la concertation nationale. Si tout le monde est d'accord sur le fait de conforter les solidarités envers nos aînés, le débat s'oriente sur la provenance des financements qui seront mis en place. Au delà des chiffres, ce qui compte le plus est la réalité du quotidien des personnes dépendantes et de leurs familles. Plus que les aspects techniques, c'est une vraie question de société qui ne peut que conduire à une remise en cause de la place que nous donnons aux personnes âgées au milieu de nous. Cela débouche sur la question de l'aide à domicile, du maintien « chez soi », mais aussi sur l'articulation avec l'accueil en établissement. La solidarité intergénérationnelle doit s'exercer car assumer le coût financier de la dépendance c'est demander à tout le monde de participer et de faire montre de générosité à l'égard de nos aînés devenus plus fragiles.

Pompes Funèbres & Marbrerie

POMPES FUNÈBRES DABRIGEON

La culture du respect

Contrats Obsèques

Une écoute attentive, des conseils personnalisés.

Des professionnels proches de chez vous, 7j./7, 24h/24

DABRIGEON
AXE **VICHY-CUSSET**
Entrée du cimetière - 19, rue des Bartins - 04 70 96 14 14

LAPALISSE
34, rue du Président-Roosevelt - 04 70 99 14 53

Pompes Funèbres & Marbrerie
GENESTIER
ST-POURÇAIN-S/SIOULE
(face cimetière) Z.A. La Carmone - 04 70 45 41 87

Pompes Funèbres & Marbrerie
André MEUNIER
VARENNES S/ALLIER
(Centre-ville) 1-3, rue A.-Fayard - 04 70 45 06 93

Pompes Funèbres & Marbrerie
ROCHER
GANNAT-EBREUIL
15, Grande-Rue - 04 70 90 02 84

Mutuelle Familiale Centre-Auvergne

www.mutuelle-auvergne.com

à votre service

30 bd. Gambetta (siège social) • **03207 VICHY Cedex** • Tél. **04 70 31 41 18**
73 avenue de la République • **03100 MONTLUÇON** • Tél. **04 70 05 89 15**
87 rue d'Allier • **03000 MOULINS** • Tél. **04 70 46 22 57**
16 rue Saint-Genès • **63000 CLERMONT-FERRAND** • Tél. **04 73 16 13 12**
4 bureaux

Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II - RNM n° 309 705 994

1 à 4 heures de feu : 24 heures de chaleur !

Que des bonnes raisons de choisir TULIKIVI

- Tous bois même des résineux
- Granulés sans électricité
- Un beau feu en toute sécurité
- Une chaleur douce et agréable
- Cuisinez même en dormant
- A partir de 50 € de bois par an

TULIKIVI

Demandez un essai !

Renvoyez ce coupon à : Denis Farsat
21, quai Louis-Blanc. 03100 Montluçon
Tél. : 04 70 03 83 56. E-MAIL : denis.farsat@wanadoo.fr
Site : www.denis-farsat.com

Je souhaite recevoir gratuitement une documentation TULIKIVI

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Tél. : ..... E-mail : .....

TV MAG 02-09-11

Maison & Jardin fête sa 1000ème maison !

UN CONSTRUCTEUR S'ENGAGE...

Avec nous, offrez-vous
des décennies d'économie
et de tranquillité.

Avec la série "Millésime", les papiers peints sont offerts*.

A titre d'exemple, le modèle Lisa 3 ch. ci-dessus est à **79 500 €**, hors frais de notaire, terrain, vrd et hpppm. Livré avec vide sanitaire, menuiseries PVC, volets bois, chauffage électrique par convecteurs 6 ordres, souche de cheminée. Prix donné toutes garanties et assurances obligatoires incluses.

Toutes les infos sur notre site :
www.maisonetjardin-cmi.com

Maison & Jardin

* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2011, dans la limite de 500€ ttc. Voir conditions de l'offre dans nos agences.

Union des Maisons Françaises

2011 Partenaire bleu ciel d'EDF

GrDF Accordons nos projets

Clermont-Fd	Issoire	Vichy
04 73 90 80 61	04 73 54 34 67	04 70 98 42 50